

DISSERTATION

SUR LES Pp xviii-340

ORIGINES

DE

TOULOUSE.

Jam seges est ubi Troja fuit. Ovid. Ep. Penel. Ulys.



A AVIGNON,

Chez JEAN-LOUIS CHAMBEAU, Libraire-
Imprimeur.

Et se vend,

A TOULOUSE,

Chez BIROSSE, Libraire, à la Bible d'Or.

M, DCC. LXIV.





A MONSIEUR

L'ABBÉ BARTHELEMY,
Garde des Médailles du Roi,
de l'Académie Royale des In-
scriptions & Belles Lettres, &
des Académies de Londres, de
Madrid, de Cortone, & de
Pezaro.

MONSIEUR,

Ce petit Ouvre est plus le fruit de Vos
conseils que de mes veilles ; j'en dois l'exé-
cution autant à Vos lumieres, qu'au coura-
ge que m'ont inspiré Vos discours : souffrés
donc, Monsieur, que je Vous le consacre

tout imparfait qu'il est. Il faudroit être un autre Vous-même, pour donner aux matieres que je traite ce ton de noblesse & de dignité, qui caractérisent toutes Vos productions ; je ne parle point de l'érudition dont elles font tissues ; le succès qu'elles ont eu passera jusqu'à la posterité. Heureux si cet Ouvrage publié sous Vos Auspices dans un siècle pour ainsi dire ennemi de tout ce qui porte l'empreinte de l'Antiquité, pouvoit servir à faire connoître le zèle qui vous anime pour le progrès de cette partie essentielle de la Litterature, & à manifester les sentimens de reconnoissance que m'inspirent les bontés dont Vous m'honorés.

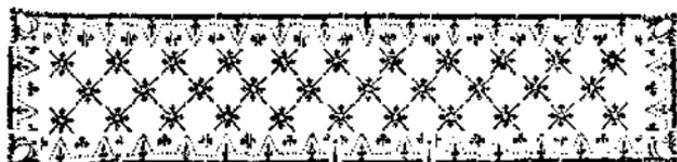
Je suis avec un profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

AUDIBERT, *Vicaire
de Verfeil.*

DISSERTATION



DISSERTATION

SUR LES ORIGINES

DE TOULOUSE.

LA connoissance précise de l'Histoire dépend sur tout de l'intelligence des écrits qui l'ont transmise jusqu'à nous, & de la comparaison qu'on en fait avec les autres Monumens de l'antiquité. C'est, à former un parallèle si utile aux progrès des Lettres, que les Critiques & les Antiquaires consacrent depuis longtemps leurs efforts, & le succès de leurs veilles en justifiera l'importance aux yeux de la posterité, sans doute plus indulgente que notre siècle.

Puisse-je suivre de loin ces hommes celebres. Si les idées que je vais proposer sur les monumens qu'on trouve au lieu appellé VIEILLE TOULOUSE, & un passage d'Aufone (a), ont quelque degré de vraisemblance, elles pourront servir un jour à dissiper les ombres épaisses qui couvrent l'origine de ma Patrie.

Ce n'est pas que la matière que j'entreprends de traiter soit neuve à tous égards ; nos Annalistes l'ont entamée ; mais ce qu'ils disent du lieu de Vieille-

(a) La discussion du passage d'Aufone, est renvoyée à la fin de la deuxième Partie.

Toulouſe manque d'exaſtitude : s'ils l'avoient examiné avec ſoin , ils n'auroient point avancé ſur le nom qu'il porte des conjectures qui né s'accordent , ni avec les monumens qu'on y rencontre , ni avec une tradition authentique dont ils nous ont fourni eux-mêmes le titre le plus incontestable.

Je diviſerai cette *Dissertation* en deux Parties. La premiere , contiendra le détail des monumens de Vieille-Toulouſe , & la preuve qui atteste que le nom de cette Paroiſſe doit être retenu.

Dans la ſeconde d'après les monumens , je propoſe mes conjectures.

RREMIERE PARTIE.

COMME Vieille-Toulouſe n'offre aux yeux preſqu'aucun de ces objets antiques & ſinguliers qui fixent tout à coup l'attention , l'on ne doit pas être ſurpris ſi perſonne juſqu'ici n'a preſque point apperçu les traces qu'elle conſerve de ſon antiquité. Un nombre prodigieux d'Urnes , quantité de Medailles de différens genres & de monnoies anciennes , de fragmens de toute ſorte de métaux ; quelques briques d'une forme ſinguliere , des veſtiges de chemins , divers meubles & uſtanciles ; telles ſont les richeſſes que fournit un endroit de cette Paroiſſe : leur éclat ne rappellera pas le goût & la magnificence des Grecs & des Romains , mais la ſimplicité des Gaulois nos ancêtres. L'on ſçait que ces Peuples inconfans avoient l'humeur un peu ſauvage ; leur vie dure & guerriere respiroit plutôt les Armes & le brigandage , que l'amour des Arts.

Vieille-Toulouſe eſt le nom d'une Paroiſſe dont le Village eſt ſitué au ſommet d'un côleau , à une lieue au Midi de Toulouſe ſur la rive droite de la

Garonne. Ce coteau fait partie de PUIDAVID. C'est le nom que porte cette longue suite de collines qui commence près de Toulouse, & qui se prolongeant le long de la Garonne, puis de l'Ariege, va, dit-on, se joindre aux Pyrénées.

Un Ruisseau qui traverse le chemin où l'on commence à monter pour aller au Village, fixe les bornes de cette Paroisse du côté de Toulouse. En prenant ce chemin, on apperçoit sur la droite une étendue considérable formée par la suite de trois plans. Le premier est en pente & fait ce qu'on appelle la côte de Vieille-Toulouse. Le second est une petite Plaine. Le troisième est un petit coteau qui domine sur les autres deux. Tout ce terrain se termine en pointe vers le fond, & s'élargit à mesure que l'on monte; il est borné au Couchant par des précipices qui regnent le long de la Riviere, au Midi par un Glacis & une Plâteforme, au Levant par le chemin.

Telles sont les limites d'un Sol aujourd'hui cultivé, qui à cause de son assiete avantageuse, presente assez la forme d'un camp fortifié par l'art & par la nature. C'est sur tout dans cet espace que l'on voit du milieu du Pont de Toulouse, & qui peut avoir une étendue de 35. à 40. arpens, que l'on trouve les monumens dont je vais donner le détail. Les environs en fournissent aussi leur part. Dans la suite lorsque je nommerai V. T. (a) je n'entendrai designer que l'espace que je viens de décrire & les environs seulement; c'est-à-dire, tout le terrain compris entre le fond de la côte & le Village.

Ce qu'on apperçoit d'abord sur cette surface, c'est une prodigieuse quantité de débris d'Urnes cinéraires de terre cuite. Le chemin & les précipi-

(a) Ces deux lettres dans la suite de cet Ouvrage, seront l'expression du nom de Vieille-Toulouse.

ces qui sont à côté doivent en être farcis ; les Laboureurs les y charrient pour en purger la terre : malgré ces soins , qui de tems immémorial ont été souvent réitérés , leurs Charrues en déterrent sans cesse , & le fer par le choc de ces briques est continuellement émouffé. Ces vases ont la forme d'une Pyramide Cylindrique dont la pointe est la base de l'Urne , en sorte que pour les mettre dans leur position naturelle , il est nécessaire de les soutenir ; la base de la pyramide qui est le sommet de l'Urne , a la forme d'une cruche à long col , avec deux anses allongées. Leur longueur ordinaire est de trois piés & demi. On en trouvera la figure au premier rang de celles que représente la 27e. planche du 5e. volume de l'ant. expliq. elles sont bouchées le plus souvent d'un couvercle de même matiere , qui s'adapte en dedans au moyen d'un bord qui le retient. On trouve des cendres & des charbons quelque fois de grosses dents molaires dans les Urnes bouchées ; dans les autres , après en avoir vuïdé la terre qui y étoit entrée , on apperçoit au fond une pâte grise très onctueuse , mêlée de quelques brins d'ossemens brûlés , & de quelque dent : Plin. a remarqué que le feu ne pouvoit consumer les dents des Cadavres que l'on faisoit brûler. [a]

S'il falloit croire les Payfans , chaque Urne renfermeroit une Medaille. Je les avois toujours crûs sur leur parole , jusqu'à ce que l'un d'eux me fit présent d'une *Livre Toulousaine* de cuivre , dont la date est de 1233 , m'assurant qu'il l'avoit trouvée dans une Urne parmi les cendres qui y étoient renfermées. Depuis ce tems-là m'étant soigneusement informé du fait , j'appris que lors de la construction du nouveau chemin , on découvrit 26. Ur-

(a) Plin. L. 7. c. 16.

nes rangées à côté l'une de l'autre, dans un autre endroit 9 ; des (a) personnes intelligentes eurent le soin d'en froisser le contenu avec beaucoup d'attention, elles ne trouverent point de Medaille. J'en ai moi-même vérifié deux très-exactement, & l'opération a été souvent repetée par d'autres personnes avec le même succès. Il est possible qu'une Medaille soit entrée dans quelques Urnes, postérieurement au tems qu'elles auront été enterrées. On en trouve le plus souvent qui sont ouvertes & remplies de terre.

A 500 pas de l'Eglise vers le Couchant, s'éleve une Plate-forme, dont la longueur est de 22 Toises sur 11 de large ; sa hauteur du côté de Toulouse est très-considérable : on en voit de semblables aux environs le long de la riviere, mais plus petites que celle-ci. Ne seroient-ce point des Tombeaux antiques (b) ? Strabon (c) dit que les Rivieres dont la Gaule est arrosée, sont bordées de Tombeaux. Plusieurs anciens Peuples, les Grecs entr'autres, & les Germain, amonceloient beaucoup de terre sur les Tombeaux des personnes de marque pour perpéuer leur mémoire : c'est pour-

(a) Mad. Berdoulat. Mr. l'Abbé Dupin, Conseiller-Clerc au Parlement.

(b) Plusieurs personnes trouveront ceci extraordinaire. On se le persuadera néanmoins si l'on prend la peine de lire les 2. Chap. de l'antiq. Expliq. Tome 5. du Sup. Voyez aussi Guichard traité des Funerailles. L. 2. p. 273. Athénée L. 14. p. 625. La Colline Bastée dans Homere, étoit un Tombeau : Voyez là-dessus les remarques de Me. Dacier. Virg. Eneid. 11. V. 850. Cette idée au reste seroit insoutenable sans le concours des monuments antiques que fournit V. T. Il est certain que ces Plate-formes n'ont point été élevées pour donner de signaux, puisque celle qui est vis-à-vis de V. T. ne peut être apperçue de la Ville.

(c) L. 4.

quoi la plupart des mots Grecs qui expriment un Tombeau , signifient aussi une Colline. J'ajoute que ce monceau de terre paroît être de même espèce que ceux qu'on m'a dit être en Allemagne , en Flandres & dans plusieurs de nos Provinces , & qui , suivant les apparences , ont été élevés sur les Tombeaux des Chefs des Germains , & des Gaulois.

Parmi les débris des Urnes , on apperçoit quelques briques singulieres ; elles ont la forme d'un quarré long. Un des deux côtés qui terminent leur longueur est plié à angle droit ; j'en ai vû d'une épaisseur extraordinaire. On a trouvé aussi lors des travaux pour le Chemin , des Cailloux rangés en trois endroits différens ; le Propriétaire profita de cette découverte , pour paver la Bassécour & le devant de sa Maison. La terre n'étant point de nature à en fournir , on ne peut douter qu'ils n'ayent été portés à V. T. pour paver de portions de sa Surface.

J'ai annoncé des fragmens de Métaux ; ils sont en Or , en Argent , en Cuivre , en Plomb , & en Fer. Ceux des deux premières espèces se trouvent en grains , sur-tout vers l'extrémité de la Plaine du côté de Toulouse. Une Paysanne en a vendu depuis peu un d'Or 6 liv. J'ai vû aussi entre ses mains un Grain d'Argent du poids d'un gros. Quelques pieds du terre qu'on prit pour élargir le Chemin , m'ont fourni en huit jours de tems , quelques Brins d'Argent , un Chainon & une Grénaille d'Or très fin. Il y a quelques années qu'un Payfan qui vit encore , trouva une Chainette d'Or qu'il vendit 30 liv. y compris quelques Médailles d'Argent : il avoit rencontré le tout à la suite d'un Orage. On a vû quelquefois des Anneaux d'Or ; j'en ai quelques-uns de Cuivre. Ce

dernier Métail domine sur-tout à V. T. depuis le Village jusqu'au fonds de la côte. On le trouve par petits morceaux qui n'ont aucune figure, dans la terre & au-dessus, le long des Sillons, & sur-tout à la suite des grosses pluyes; il s'en trouve pourtant quelquefois dont on connoit la destination. M. B. * conserve une petite Jambe de Cuivre, faisant partie d'une Statue qui devoit être assise. J'ai aussi des grains de Cuivre percés comme les grains de Chapelet, mais beaucoup plus gros, dont on s'est servi sans doute, pour faire des Colliers ou des Bracelets. Le Fer est tout dévoré par la rouille; à juger par le volume de certains morceaux, ils devoient peser plus de 25 liv. Les travaux fournirent au moins une charge de Plomb. Un Paysan en a vendu depuis peu 25 liv. pèsant. On le trouva sur la pente de la Côte.

Il y a environ trois ans qu'en bêchant la terre près du Village, on decouvrit sept Cadavres desséchés, avec autant de petits Pots de terre cuite, semblables à nos aiguières. Ces Cadavres ayant resté à l'air quelque tems, se changerent en poussière; M. B. en a trouvé deux sous le Foyer de la Cheminée.

Une partie du Tertre qui borde le Chemin sur la droite, ayant été coupé à son pied, laissa à découvert quantité d'ossements humains & de divers

* M. Berdoulat, ancien Capitoul, bien connu dans Toulouse par ses nouveaux procédés en fait d'Agriculture.

C'est de lui que je tiens une grande partie des détails qui concernent Vieille-Toulouse; j'aurois crû manquer envers cet honnête & vertueux Citoyen, si dans un Ouvrage où ses soins & ses attentions ont tant de part, j'eusse négligé d'insérer pour lui un hommage public de ma reconnaissance.

genres d'Animaux. On y distingua des deffenses de sanglier. comme des segmens de cercle d'une matière osseuse & canelée, qui approchoit de l'Ivoire, &c.

On doit me pardonner les ménus détails, dans lesquels je suis entré. Cette nomenclature quelque vile qu'elle paroisse dans le particulier, forme en général un argument solide, qui fera le fondement de mes conjectures.

Nous voici arrivés aux Médailles. C'est sans doute la partie brillante des antiquités de V. T. & celle aussi qui a fait depuis long-tems l'objet capital de mes recherches & de ma vigilance. Pour se former une juste idée de la quantité de Médailles qu'a fourni V. T. il suffit de savoir que les Payfans s'offroient, il n'y a pas long-tems, à y travailler pour rien; les Médailles d'argent qu'ils trouvoient à coup sûr, les dédomageoient amplement de leur salaire. De tout tems la monnoye & les Orfèvres en ont fondu, & en fondent encore très-souvent; plusieurs Particuliers en ont fourni leurs Cabinets; enfin, dans l'espace de huit à dix jours que je séjournai à V. T. il y a deux ans, on m'en porta plus de 40.

Toutes celles que j'ai pû voir jusqu'ici se réduisent à cinq genres; Espagnolles, Grecques, Romaines consulaires, Impériales, & Gauloises.

J'appelle Espagnolles celles dont Laffanosa a publié un recueil à Huefca en 1645. on les désigne quelquefois par le nom d'inconnues, parce que les caractères qu'elles portent sont inconnus. Ces Médailles sont très-communes à V. T. On ne les trouve qu'en Bronze.

Parmi les Medailles que j'ai eu l'honneur d'envoyer à M. l'Abbé Barthelemi, il s'en est trouvé une Phenicienne. Depuis ce tems-là il m'en est venu une autre semblable de V. T. Voilà un genre
de

de plus dont je n'étois pas capable de soupçonner l'existence.

Les Greques sont de trois sortes. La première est en grand moyen, & petit bronze. (*Voyez les Medailles 5. & 6. de la planche*) Comme la légende de la tête approche beaucoup du nom de *Leucate*, j'avois d'abord soupçonné que ces monnoyes pouvoient avoir été frappées dans quelque ancienne ville voisine de cette côte, par exemple la ville appelée depuis Narbonne. On ignore le nom qu'elle portoit avant la Colonie Romaine. Il paroît qu'auparavant elle avoit été colonie de Marseille; le superbe Temple qu'Aufone (*a*) lui attribue dans des tems reculés, & qui étoit bâti de Marbre de Paros, fonde cette opinion. Ce Temple pouvoit être dédié à Appollon de Delphes. Les Marseillois qui avoient chez eux un Temple consacré à cette Divinité, en avoient introduit le culte dans nos contrées, témoin le Temple de Toulouse; il étoit peut-être situé sur la côte de Leucate, & étoit appelé ΔΟΥΚΟΤΙΟΣ, parce qu'il étoit baigné des eaux de la Mer. Les Gaulois auroient pû corrompre ce nom qui approche de *Leuca* mot Gaulois d'origine, & dire *Leucate*, dont la prononciation aura été adoptée par les Géographes anciens & modernes. On trouve quelques ruines sur les bords de cette côte. Cela supposé le trepied du revers, symbole d'Appollon, se seroit rapporté au Temple de Leucate, la tête de Mercure au Port de Narbonne, le plus célèbre des Gaules dans ces tems-là; & le mot du revers auroit été celui du territoire de Narbonne, au lieu de celui de *Brebyces*, que les Savans regardent aujourd'hui comme fabuleux. (*b*)

(*a*) Auf. in elog. Narb.

(*b*) Danville Notice de la Gaule.

Cette conjecture avoit été approuvée de quelques personnes éclairées : mais M. l'Abbé Barthelemi m'ayant fait l'honneur de m'écrire qu'on lisoit ΒΑΣΙΛΙΟΣ sur une Medaille du Cabinet du Roi. au lieu de ΔΟΥΚΟΤΙ... qui se voit sur deux de celles que je lui ai remises, il semble que ces deux mots doivent être pris plutôt pour des noms de deux Chefs de Gaulois, que pour des noms de lieu.

Je crois donc maintenant que sans s'asservir scrupuleusement à pénétrer le sens de ces legendes, trop obscures aujourd'hui à cause du silence de l'Histoire, il vaut mieux s'en tenir à la circonstance du lieu où se trouvent les monumens qui en sont les dépositaires. Il avoit été ignoré jusqu'ici. Cette raison a été toujours la meilleure dont on se soit servi, pour indiquer l'origine des Medailles incertaines. A l'exemple d'un grand nombre de Savans j'en ferai usage, pour attribuer celles dont il est question, à l'ancienne Toulouse. On y en trouve assez frequemment. Le peu de terre que l'on coupe pour élargir le nouveau chemin, m'en fournit environ une douzaine reconnoissables à leurs symboles, & quelques autres seulement à la fabrique. J'augure du petit espace qui m'a fourni ce nombre, que le reste du terrain de V. T. doit en receler un bien plus grand.

Le trepied ne feroit-il point allusion au célèbre Temple de Toulouse pillé par Cesion ? Les Tectosages dont Toulouse étoit la Capitale, étoient gouvernés par des Chefs : Plutarque (a) nomme un Copillus fait prisonnier par Sylla ; ΒΑΣΙΛΙΟΣ & ΔΟΥΚΟΤΙΟΣ, pourront être aussi deux autres Capitaines de ces peuples. Mercure symbole du Commerce, est assez analogue au commerce de

(a) Plut. in Sylla.

l'ancienne Toulouse : il paroît en effet qu'il s'y en faisoit un fort grand , soit à cause du concours d'un grand nombre de monnoies étrangères & antiques qui se trouvent à V. T. , soit parce que l'Histoire nous apprend qu'avant l'entrée des Romains dans les Gaules , la ville de Toulouse étoit très opulente. (a) Il faut ajouter à tout ceci ce que je dirai à la fin de la seconde partie d'une Colonie Greque dans cette même ville.

Les Medailles greques de la deuxième espèce sont de Marseille. Elles ont une tête de Diane & un Lion au revers. On les trouve communément à V. T. en argent & en bronze.

Une monnoie Greque différente des autres , s'est trouvée d'Aradus en Phenicie.

Viennent les Consulaires en bronze & en argent. Les premières sont communément très épaisses , chargées d'un *Janus Bifrons* , & d'une proue au revers sans legende. Je n'ai pû en découvrir que trois circonscrites de ce genre. Deux de la Famille Julia avec le mot CÆSAR au tour d'une jeune tête ; l'autre qui est d'un très petit module , & que Vaillant a publiée , est de la famille Pomponia ; elle présente d'un côté une tête d'homme avec SEX. F. , au revers un Tattreau , & au dessus T. POM. Les Consulaires d'argent y sont communes , & surtout les familles Antonia , Capurnia , Cornelia , Julia , Porcia , Sicinia , Tullia , &c.

Les Medailles d'Auguste & de Neron se trouvent à V. T. les premières en argent , les autres en bronze. Celles de la Colonie de Nîmes y abondent ; mais à la reserve d'un Trajan , d'un Constantin , & d'un Valerien , je n'ai pû encore en découvrir aucune autre Imperiale.

(a) Dio in excerpt. Valer. p. 630.

Parmi les Monnoies Gauloises , j'ai trouvé une fois la petite monnoie d'argent sur laquelle on lit ATEVLA VLATOS, & dont fait mention le P. Joubert ; une autre qui presente une forte d'habit, & audessous AREC ; au revers CAE , qui sont les restes de VOLCAE ; cette monnoye doit avoir été frappée à Nîmes, Capitale des Volces Arcomiques ; le symbole ne feroit-il point allusion à la dénomination *Bracata*, que porta la Gaule Celtique ?

Une troisième de Nîmes d'un très petit module se reconnoit aux deux lettres NM, & au Crocodile. Elle est différente des Medailles de la Colonie.

Les autres qui sont presque toutes d'un argent bas, sont aussi variées qu'elles sont étrangement multipliées. On en trouve souvent de fourrées. En général elles sont épaisses & de figure irreguliere, les unes quarrées, d'autres presque rondes. Il paroît même que d'une seule piece on en faisoit deux, ce qui se connoit à la moitié d'une face que quelques unes ont dans le champ, quoique bien rarement ; car pour l'ordinaire elles n'ont point de tête & jamais de legende. On y apperçoit des figures bizarres, d'Anneaux, de Croissans, de Triangles, de Rosettes, comme d'Enclumes, d'Ancre ; & presque toujours des haches.

Les Paysans designent par le nom de *Sarrasine*, toutes les monnoies d'argent, mais surtout celles-ci. Elles sont très connues à l'Hôtel des monnoies où l'on en fond tous les ans un grand nombre.

Quelques personnes attribuoient l'origine de ces monumens à nos premiers Comtes. Il ne me venoit pas d'être d'un avis différent ; & j'avois que la Croix que porte le commun de ces monnoies me paroïssoit une raison plausible pour ce sentiment. Une seule chose m'embarrassoit. Je ne pou-

vois comprendre comment l'intervalle entre le siècle de Constantin & celui de Charlemagne se trouvoit vuide de Médailles à V. T. tandis que le nombre de ces monumens se feroit accru prodigieusement dans le neuvième siècle, comme tout à coup. J'avois raison. M. l'Abbé Barthelemi, grand connoisseur en ce genre, attribue les monnoies dont il s'agit aux anciens Touloufains. Il les croit plus anciennes que les monnoies Gauloises de Nîmes; la fabrique de celles-ci est antérieure à l'Empire d'Auguste, comme on le verra dans la suite.

La nouvelle Toulouse ne fournit certainement aucune monnoie de ce genre; voilà donc, & je le dis d'avance, en faveur de mon sentiment sur la fondation de l'ancienne Toulouse, une preuve entre plusieurs autres, qui me paroît tenir de la démonstration.

Je remis à Mr. l'Abbé Barthelemi, lors qu'il passa à Toulouse, toutes les Médailles que j'avois pû ramasser à V. T. je lui ai fait passer depuis ce tems-là toutes celles qu'on m'a procurées du même endroit. Nos Lecteurs se sauront bon gré, sans doute, qu'un Savant aussi illustre ait pris sur lui le soin & de faire graver quelques uns de ces monumens, & de les éclaircir. Voici la Lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire à ce sujet.



LETTRE de Mr. l'Abbé BARTHELEMI,
Garde des Medailles du Roi, à M. l'Abbé
AUDIBERT.

VOUS m'avez fait l'honneur, Monsieur, de me demander quelques éclaircissmens sur les Medailles découvertes à Vieille-Toulouse; c'est avec une peine secrete que je vais tacher de répondre à votre confiance. La plupart de ces Medailles ont été publiées par divers Antiquaires qui n'ont rien laissé à desirer sur les unes, & qui ne pouvoient proposer que des doutes à l'égard des autres. Il faudroit donc copier servilement ce qu'ils ont dit, ce qui est assés inutile; ou substituer de nouvelles conjectures aux leurs, ce qui l'est encore d'avantage, cependant pour seconder vos vûes, j'ai jetté sur le papier quelques notes superficielles dont vous ferés l'usage que vous jugerez à propos.

Med. Phenicienne.

(a) *Biblioth. choisie* Tom. XI. p. 127.

(b) *Bary apud Reland Palæst. illustr.* p. 241.

N^o. 1. Cette Medaille assés commune déjà publiée par le Clerc (a) & par d'autres savans (b), represente d'un côté une figure debout, & de l'autre une Inscription Phenicienne. On ignore & le pays où elle fut frappée, & la signification des mots Pheniciens tracés au revers. Vous avez découvert la votre à Vieille-Toulouse, celle de Le Clerc avoit été trouvée dans l'Andalousie. Suivant l'Auteur d'une explication que ce Critique a inserée dans son Journal, la Medaille fut frappée à Serpa ville de la Betique; & sa legende signifie: *le Soleil aime Serpa.*

Une si bizarre interpretation n'a besoin que

d'être rapportée. Si je voulois lui en substituer une autre, je dirois que les deux premières lettres Phéniciennes paroissent signifier une *Iste*, & que les trois suivantes sont peut être le nom de Majorque. Mais pour justifier cette leçon, il faudroit analyser l'inscription & m'engager dans des détails qui nous ennuyeroient l'un & l'autre.

N^o. 2. Médaille des anciens Espagnols. Toutes les Médailles de cette espèce que vous avez découvertes à Vieille-Toulouse, représentent ces caractères que Don Velasques désigne sous le nom de Celtiberiens, & dont il a donné un Alphabeth en 1752. le Peuple qui s'en servoit étoit assez voisin de Toulouse pour avoir des liaisons de commerce avec cette Ville.

Med. Espagnoles.

N^o. 3. Médaille Gauloise. La tête est inconnue; la Croix du revers est une suite de l'ancienne manière de fabriquer la monnoie (a); la Hache qui paroît dans un des angles est représentée sur presque toutes les Médailles en argent découvertes à Vieille-Toulouse, & s'y trouve accompagnée de plusieurs symboles différens, comme de couronnes, de Bracelets, &c.

Me^l. Gauloises.

N^o. 4. Autre Médaille Gauloise fort semblable à certaines petites Médailles de Marseille; mais qu'il faut attribuer aux anciens habitans de Toulouse, à cause de la Hache que nous offre le revers. Suivant les apparences les divers peuples des Gaules caractérisoient leurs monnoies par des symboles que nous ne pouvons pas déterminer encore, parce que les Antiquaires ont trop négligé de connoître & d'indiquer les lieux où l'on trouve ces monumens.

(a) *Mémoires de l'Académie des belles Lettres.* Tom. 24. p. 30.

Les Médailles Gauloises en bronze représentent au revers tantôt un Aigle, tantôt des figu-

res grossièrement dessinées, & d'autre fois de simples ornemens. Elles semblent postérieures à celles d'argent, & peut-être viennent-elles pour la plus-part des autres Peuples des Gaules. Il en est deux très connues des Antiquaires, l'une est des Volces Arecomiques, & l'autre de la ville de Reims, avec le mot REMO au-dessous d'un Char.

Medail. Grecque. Parmi les Médailles Greques je ne parlerai point de celles de Marseille qui sont fort communes, ni d'une Médaille d'Aradus en Phenicie, qui ne l'est guere moins. Mais celles des N^o. 5. & 6. meritent quelque attention.

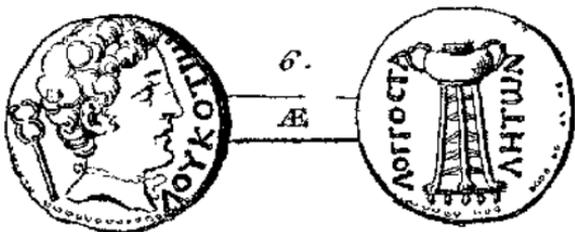
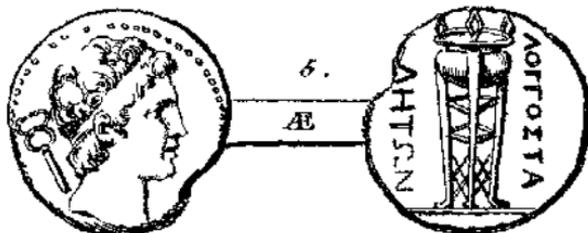
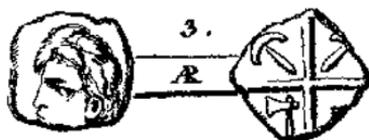
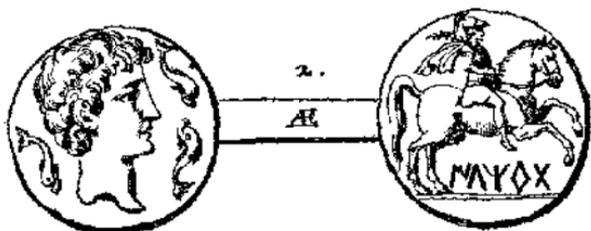
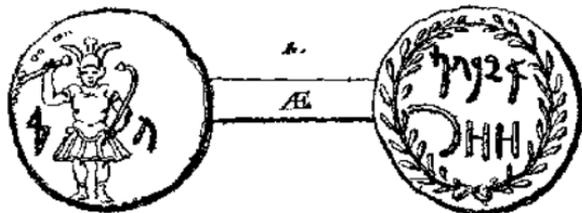
Elles représentent d'un côté la tête de Mercure, caractérisée par le Caducée, & de l'autre un Trepied au tour duquel est ce mot ΑΟΙΤΟΣΤΑΗΤΩΝ nom d'un Peuple in-

[a] Num.
ant. illust-

connu. Le P. Hardouin (a) qui en publia une semblable du Cabinet du Roi, ne pouvant éclaircir la légende, proposa de la corriger & ne donna que de vaines conjectures. L'Auteur d'un excellent Ouvrage qui vient de paroître

(b) Recueil
de Méd. de
Peuples & de
Villes. Paris
1763. Tom.
1. p. 125

(b), attribue le monument aux Habitans de Talet en Laconie, & l'on ne pouvoit rien dire jusqu'ici de plus vraisemblable. Mais les découvertes faites à Vieille-Toulouse élèvent des doutes contre cette explication. 1^o. Les Médailles dont il s'agit ici s'y trouvent en si grande quantité, qu'on ne peut gueres supposer qu'elles y soient venues de la Grece, & surtout d'un Canton aussi éloigné des routes générales du Commerce que l'endroit où le Talet étoit situé. 2^o. Quelques-unes de ces Médailles sont d'un mauvais travail & ressemblent pour la fabrique aux Médailles Greques de Beziers & à ces Médailles que la plu-part des Antiquaires attribuent



attribuent à des Rois de Galatie , & que d'autres rapportent peut être avec plus de raison à des Rois des Auvergnats. 3°. On y voit quelquefois des noms qui ne paroissent pas grecs d'origine , tel est celui de Βακτιος, ou Βακτιος que je trouve sur une Médaille du Cabinet du Roi. Tel est celui de ΑΟΥΚΟΤΙ ou ΑΟΥΚΟΤΙΩΝ que l'on voit sur la Médaille gravée dans la planche suivante n°. 6.

J'ignore si le Peuple à qui nous devons ce monument , faisoit partie des Gaulois Tectosages établis à Toulouse : s'il faut le compter parmi ces peuplades obscures de l'Aquitaine que Strabon (a) cite sans les nommer ; si on pourroit le placer sur les bords de la Méditerranée & sur les rivages de Leucate dont le nom a beaucoup de rapport avec celui que semble présenter la Médaille. Mais on doit préférer d'une part , qu'il avoit des relations intimes avec les anciens Habitans de Toulouse , & d'une autre , qu'il avoit reçu l'usage de la langue Greque ou de Marseille , ou de quelqueune des Colonies de cette Ville.

J'ai l'honneur d'être ,

Je termine ici un détail qui vraisemblablement eût été plus étendu & plus intéressant , si quelqu'un eût pris la peine d'en tracer un , long-temps avant moi. On conçoit facilement qu'un terrain défriché depuis plusieurs siècles , a dû être successivement dégagé de tout ce qui pouvoit embarrasser le Cultivateur. Il paroît par ce que dit Bertrandi , qui vivoit sous François I. , & dont le Livre intitulé *de Tolosanorum gestis* fut publié en 1515 , qu'on voyoit de son tems à V. T. des ruines plus sensibles. Après avoir exposé l'opinion fabuleuse de la fondation de Toulouse par *Tholus* , au lieu qui nunc dicitur *vetusta Tholosa* , Gallico sermone

VIEILLE-THOLOSO, il ajoûte, *quare vetusta aliqua ædificia usque nunc conservata, aliqua vero ruinam dedere. Signa tamen ipsius urbis vetustæ maximè.... in fossatis & fundamentis jaciendis diètim reperiuntur.*

On confond pour l'ordinaire cet auteur avec un *Gonno*, un *Noguier*. *Bertrandi* étoit pourtant Professeur de l'Université, dans un tems où elle étoit célèbre. *Catel* (a) a porté de cet Ecrivain un Jugement moins sévère, *Nicolas Bertrand*, dit-il dans ses Mémoires, *qui a composé les gestes Tolosaines, homme assez diligent & curieux s'il n'eût ajouté trop de foi aux Fables.* Dans le passage de *Bertrandi* que j'ai cité, on voit une preuve de sa crédulité; mais il faut ici distinguer l'opinion de *Bertrandi* d'avec le fait particulier qu'il rapporte; fait dont tout Toulouse pouvoit vérifier la certitude, & qui est justifié après environ 250 ans, par tout ce que j'ai dit des monumens de V. T.

Le nom d'un lieu fait la partie la plus essentielle des monumens que ce même lieu renferme, surtout lorsque son expression semble en deceler l'origine. L'on a pour lors deux preuves qui se prêtent une force mutuelle; de monumens sans nom de lieu, ne peuvent fournir que des conjectures vagues, incertaines, & reciproquement: mais lors qu'ils concourent avec le nom d'un lieu connu dans l'histoire, on a pour lors deux points certains, qui peuvent servir de base à une discussion raisonnable.

Je me serois contenté d'indiquer ici le nom de V. T. sans aucun appareil de critique, si un Auteur respectable connu par ses Annales de Toulouse, n'eût affoibli d'avance la preuve que je me

(a) Mémoires du Lang. pag. 517.

propose d'en tirer , en disant , que *Vieille-Toulouse* vient du mot latin *Villa Tolosa*. Quoique ce ne soit qu'une conjecture de sa part , plusieurs personnes prennent cela aujourd'hui pour un fait certain. Je vais les defabuter , non par des conjectures , mais par un témoignage d'autant moins suspect que Laffaille lui-même le fournira. Je transcris ici l'endroit de ses Annales , où il est question de V. T. pour mettre le Lecteur à portée de comparer ses raisons avec les miennes. (a)

« Voici un second fait chimérique sur le sujet de
 » *Vieille-Toulouse*. *Vieille-Toulouse* est une bour-
 » gade sur la colline de Puydauid , à une lieue de
 » *Toulouse*. Sur cela nos vieux Historiens féconds
 » en chimères , ont écrit , que ce fut en ce lieu &
 » sur cette colline que *Tolus* de peur du déluge ,
 » fit premièrement bâtir *Toulouse* , qui depuis fut
 » rebâtie dans la plaine. *Catel* s'est moqué de
 » cette chimère. Voici ce que j'ai pensé qui pou-
 » voit y avoir donné lieu. *Villa* dans le latin se
 » dit proprement d'une Maison de campagne de
 » quelque distinction , d'où viennent tant de noms
 » propres que les Familles ont donné à ces lieux ,
 » ou qu'elles en ont pris , & qui commencent ou
 » finissent par *Ville*. Il n'est pas besoin d'en don-
 » ner des exemples. Cela supposé il est constant ,
 » qu'il y avoit au commencement dans *Toulouse*
 » une Famille noble qui avoit nom *Touloute* ,
 » Dans une Chartre de 1184. parmi les Capitouls
 » qui y sont nommés au nombre de 24 , il y a à
 » la tête un *Tozetus de Tolosa* , & dans la liste des
 » Capitouls de 1299. il y a aussi un *Athon de*
 » *Toulouse*. Cela étant peut-on pas croire qu'il
 » y avoit anciennement dans ce Canton une mai-

(a) Annales de Toulouse aux Additions , pag. 15.

„ son de champs qu'on appelloit *Villa Tolosa* ap-
 „ partenant à cette Famille, soit qu'ils en fussent
 „ Seigneurs ou non ; d'où l'on fit Ville - Toulouse
 „ au langage du pays , & par corruption Vieille-
 „ Toulouse. Cela est d'autant plus vraisemblable
 „ qu'aux environs & dans tout le Diocèse de Rieux
 „ les Paysans prononcent *Vielle* au lieu de *Ville*.
 „ Je ne sçai si j'ai rencontré dans l'une & dans
 „ l'autre de ces origines , mais j'ose dire qu'il s'en
 „ lit beaucoup dans M. Ménage qui n'ont pas tant
 „ de vraisemblance.

M. Raynal adopte l'opinion de Laffaille dans sa note sur V. T. pag. 9.

On sera surpris sans doute que Laffaille ne dise pas un mot des vestiges d'antiquité que fournit V. T. ; cela seul rend sa conjecture bien suspecte d'erreur. On remarquera qu'il ne pose ici aucun principe clair & avoué qui lui serve de boussole , pour le guider dans son opinion ; tout ce qu'il avance n'est appuyé d'aucune preuve , d'aucune autorité : à s'en tenir à la seule vraisemblance , on peut dire mieux que lui & détruire tout ce qu'il a dit. Car 1°. en supposant que de *Villa* & du nom de famille *Toulouse* , on auroit formé le nom de lieu , je dis qu'il y a plus d'apparence que l'on auroit fait *Tolosvilla* , que *Villa Tolosa* , pour éviter la terminaison de régime , insolite dans les noms de lieu. C'est pour cela que la plupart & presque tous les noms de lieu , composés de deux substantifs dont l'un est *Ville* , finissent par ce dernier. On peut s'en convaincre en jettant un coup d'œil sur la Carte de ce Diocèse publiée par Jaillot en 1695.

2°. Je ne conteste pas que dans le Diocèse de Rieux on ne prononce *Viele* pour *Ville*. Mais qu'a de commun ce Diocèse avec le notre ? M. Laffaille

ne pouvoit ignorer que l'idiome vulgaire s'altère presque de lieuë en lieuë. Mais une preuve sans réplique que dans *Vieille-Toulouse*, *Vieille* n'est point *Viele*, c'est que tous les noms qui commencent & finissent par *Ville* dans le Diocèse de Toulouse, sont prononcés ainsi qu'ils sont écrits. *Villeneuve* est un Village à une petite lieuë au dessus de V. T. en tirant du côté de Rieux ; les Payfans prononcent *Bilo naho* & non *Biele* ou *Viele*. D'ailleurs la prononciation de *Viele* & de *Vieille* rend un son différent, même dans le Diocèse de Rieux ; & il faudroit prouver que *Vieille* *Vetusta* ne peut servir d'adjectif à un nom local. Par tout où Jaillet a trouvé *Vieille* il a écrit *Viele*, trompé sans doute en cela par Lafaille.

Si la Famille qui avoit nom *Toulouse* possédoit à titre de Seigneurie le lieu en question, pourquoi cet Athon, & le Tozetus cités par Lafaille ne se disoient pas *Atho de Villa Tolosa*, ainsi que les Seigneurs de *Villa nova*, de *Castro novo* ? &c. qui sçait même s'ils n'ajoûtoient pas de *Tolosa*, pour indiquer leur domicile, & se distinguer ainsi d'autres familles qui demeuroient ailleurs ? J'ajoute encore que dans la premiere supposition, le lieu aura donc porté le nom de *Tolosa*, puisque cette famille en aura emprunté le sien ? Le mot de *Ville* ou de *Vieille* aura été ajouté depuis : les monumens qu'on y trouve ne devoient-ils pas seuls faire préférer que *Vieille* est là plutôt pour *Vetusta* que pour *Villa* ? il n'y auroit qu'un vieux document de ce temps-là où l'on trouveroit *Villa Tolosa* qui fût capable de lever cette difficulté ; encore même l'équivoque subsisteroit toujours, puisque *Villa* dans le tems de la famille de *Toulouse*, se prenoit autant pour *Maison de Campagne* que pour *Ville*, *Urbs Civitas*. Dans le titre que je vais rapporter, on trouve

villa Tolosana, pour la nouvelle Toulouse.

Si les Chefs de cette Famille n'étoient pas Seigneurs, ou l'imposition du nom de lieu étoit récente dans le treizième siècle, ou plus ancienne. Plus elle aura été ancienne, plus le nom aura été d'usage dans ce même siècle. Cependant je trouve une Chartre de ce tems là, où le lieu de Vieille-Toulouse est désigné par *veterem Tolosam*. Elle est imprimée à la fin du second volume des Annales de Toulouse après les preuves de la deuxième partie. Elle est la première du Recueil de plusieurs Pièces contenant les Fiefs, &c. On lui donne pour titre *Philippine ou Lettres Patentes du Roi Philippe le Bel*; c'est Philippe le Hardi comme il conste par la date, *actum apud Hospitalem juxta Corbolicum, anno Dom. 1279*. Le titre de ces Lettres peut faire croire que Laffaille ne les a point lûs. Il paroît par leur teneur qu'il s'étoit élevé un différend entre le Commissaire du Roi, *Procuratorem nostrum Magistrum Egidium amelini Canonicum Meldensem*, & l'Evêque de Toulouse Bertrand, au sujet des Domaines du Roi & de la Temporalité de l'Evêque. Le Roi fixe pour toujours les limites des deux possessions respectives. Après avoir assigné celles de l'Evêque, il dit : *à dictis vero pratis (Ircii) & in pratis usque ad villam Tolosanam, & de Tolosa & in Tolosa usque Ripam Togii, & à villa de Blagnaco & de Mata usque ad veterem Tolosam quæ est supra Tolosam*. On retrouve les mêmes termes à la fin. Cette preuve me paroît sans réplique, & pour la renverser, je ne vois pas qu'on puisse lui opposer une chimère, une conjecture puisée non dans les Chartres, & les monumens, mais dans les êtres imaginaires. On sçait que depuis les Romains jusqu'à François I. les Actes ont été toujours redigés

en latin. Dira-t-on que lors de la Philippine on fit le nom latin *Veterem Tolosam* du vulgaire *Vieillo Toulouse*, que l'on croyoit pour lors venir de *vetus*, au lieu de *Villa* : mais ne doit on pas croire plutôt que ceux qui redigerent l'Acte, se servirent du même nom qu'avoient employé ceux d'aparavant ? L'équivoque est seulement dans le françois ou le vulgaire, & non dans le latin. Or le latin étant pour lors en usage dans les Actes, peut-on soupçonner avec fondement que dans une piece de cette importance, où il s'agissoit d'assigner les bornes d'un terrain à perpetuite, on eût dit *Veterem Tolosam* pour *Villam Tolosam*, si l'on n'eût été réellement convaincu soit par la tradition, soit par des titres antérieurs, que le mot *Vieillo* étoit pour *Vetus* non pour *Villa* :

Ce que j'ai rapporté de Bertrandi & les monumens de V. T. font de concert avec la Philippine, un témoignage invincible pour la leçon vraie du nom de Vieille-Toulouse ; témoignage qui dépose en faveur d'une ancienne Ville située dans ce canton : c'est au reste ce que je n'avancerai que sur le pied de conjecture dans la seconde Partie.

SECONDE PARTIE.

TOUS ceux qui ont écrit l'Histoire de Toulouse n'ont pas le même degré de merite. Les premiers qui ont précédé Catel, & Laffaille, passent communement pour des Historiens peu exacts, & qui ne méritent aucune creance. On les accuse d'avoir donné dans le fabuleux & le ridicule, d'avoir avancé des faits destitués d'autorité & même de vraisemblance ; en général cette accusation est

fondée , puisqu'au rapport de Laffaille un Ganno introduit Virgile sur Puidavid , c'est-à-dire à V. T. Ces Historiens , ou plutôt ces vils & poudreux Romanciers , meritent à juste titre qu'on les oublie , & c'est leur faire trop d'honneur de les nommer , je le veux. Mais quelque dignes qu'ils soient de notre mépris , ils sont toujours bons à quelque chose. On ne voit dans les Fables des anciens qu'extravagance , grossiereté ; mais lors qu'on les compare avec les monumens qui nous restent de l'antiquité , on y reconnoit les traces d'une tradition qui se desfigure , à mesure qu'elle s'éloigne de sa source. Ainsi je crois que l'on doit juger de Ganno , & de tous ceux qui comme lui ont parlé de l'origine de Toulouse , seulement en ce qui a du rapport au lieu appelé aujourd'hui , & dans une longue suite de siècles V. T.

Ils n'ont tous assigné la fondation de Toulouse au lieu appelé V. T. que d'après une tradition fortifiée du nom de lieu , & des monumens antiques qu'on y voyoit de leur tems en plus grand nombre , que ceux qu'on y a découverts de nos jours ; & cela seul n'est-il pas suffisant , pour au défaut d'Historiens , fonder une opinion , je ne dis pas conjecturale , mais plus que vraisemblable ?

Les délires de Ganno & de Noguier ne sont pas la seule raison du discredit où est tombé V. T. ; j'en trouve encore une autre , dans la reputation de ceux qui se sont moqués de l'origine qu'une tradition autentique semble lui assurer. Catel ne traite pourtant pas cette opinion de chimère comme le dit Laffaille , mais seulement les Fables que Noguier , & Ganno avoient avancées à ce sujet ; comme les Rois de Toulouse dont ils donnent une suite , &c. Il n'avoit garde de confondre comme
a fait

a fait Laffaille, (a) une opinion fondée sur des preuves vraisemblables, avec les circonstances fautiveuses dont on l'avoit revêtuë ; c'est comme si, parce que l'Iliade est un tissu de Fables, quelqu'un vouloit assurer que Troie n'a point existé. Aussi Catel refute très serieusement ces Auteurs en ce qui regarde la position de l'ancienne Toulouse; mais fort mal à mon avis.

Nous pouvons remarquer, dit cet Auteur, (b) que la ville de Tolose a été toujours à l'endroit où elle se trouve maintenant bâtie, & non pas comme quelques uns l'ont estimé à Vieille-Tolose. Car Garonne ne s'approche pas de si près de vieille-Tolose, qu'elle fait de Tolose. Et d'ailleurs nous voyons que les Eglises de St. Etienne, & de la Daurade qui ont été faites, il y a plus de 1200. ans, sont dans Tolose & non dans Vieille Tolose; comme aussi l'Eglise de St. Sernin se trouve bâtie par St. Sylvie & St. Exupere passé 1200. ans, ce qui ne se rencontreroit pas si Tolose eût été au lieu où est maintenant V. T. l'Eglise du Taur bâtie par Launcobodes, se trouve aussi dans Tolose, au lieu où St. Honorat Evêque de Tolose, avoit fait bâtir une petite Chapelle près du tombeau de St. Sernin, ce qu'on ne peut rapporter à V. T. & les marques ou plutôt les traces du Temple de Pallas & du Capitole se rapportent plus à ce qui est aujourd'hui dans Tolose, que non pas à V. T.

Catel avoit-il donc oublié que Toulouse existoit long-temps avant les Eglises, les Temples, & le Capitole dont il parle; Ne sçavoit-il pas que cette

(a) Voyez l'endroit que j'ai cité sur la fin de la première partie. On remarquera que Laffaille croyoit que Vieille-Toulouse étoit une Colonie, lors qu'il composa ses Annales.

(b) Mém. du Lang. p. 117.

Ville (a) fut saccagée par Cépion, plus de 100. ans avant J. C. ? que Dion (b) dit expressément qu'elle florissoit depuis très-long-tems lorsqu'elle essuya cette catastrophe ? Qu'enfin Trogue Pompée, ou plutôt Justin son abbreviateur, la font exister dans la plus haute antiquité ? M. Danville (c) dans sa Notice de la Gaule dit au sujet de ce passage, qu'on en peut inférer que Toulouse devoit exister dès le tems que les Gaulois entrèrent en Grece, sous la conduite de Brennus ; c'est-à-dire près de deux siècles au delà de cette époque de Cépion. Je ferai voir ici en passant, que Justin suppose que Toulouse existoit plus de 300 ans auparavant ; l'antiquité de Toulouse favorise trop mes conjectures pour ne pas la démontrer, si les Auteurs m'en fournissent le moyen : plus cette Ville aura été ancienne, plus il sera facile de concevoir qu'elle a pu exister ailleurs dans son origine.

Justin L. 24. n. 4. se propose de raconter la fameuse expedition des Gaulois contre Delphes. Dans ce dessein il trace en peu de mots l'histoire de ces peuples, & leur établissement dans la Pannonie, d'où long-tems après vers l'an 475. de Rome, ils partirent sous la conduite de Brennus pour aller dans la Grece. On voit par le recit de Justin, que cet établissement des Gaulois dans la Pannonie, est le même dont parle Tite-Live L. 5. n. 34. c'est Auteur nous en indique l'époque qui est le Regne de Tarquin l'ancien, ou le milieu à peu près du second siècle de la fondation de Rome. Nos Volces Tectosages faisoient-ils partie de la Colonie nombreuse de ces Gaulois qui allerent s'éta-

(a) Strab. l. 4. & alii.

(b) *Quippe ea civitas jam inde ab antiquis temporibus opulentissima ac præterea &c.* Dio in excerpt. Vales. p. 63c.

(c) Art. Tolos.

blir dans la Pannonie , sous la conduite de Sigovese ? c'est ce que le même Justin nous apprend. Dans le Livre 33. n°. 3. revenant à l'expédition de Delphes , il nomme les Gaulois Tectosages , comme faisant partie de l'armée de Brennus. Il dit qu'après le mauvais succès de leur expedition , & la mort de Brennus , les uns allèrent dans l'Asie , les autres dans la Thrace , d'où ils retournerent dans leur ancienne Patrie , *inde iniquam Patriam repetivere* ; & de crainte qu'on ne confondit la Pannonie avec le pays des Tectosages dans les Gaules , il ajoute , *Tectosagi cum in antiquam Patriam Tolosam venissent*. D'où il suit 1°. Que les Tectosages qui étoient dans l'armée de Brennus , étoient venus de la Pannonie , & qu'ils descendoient des mêmes Gaulois dont parle Justin au Livre 24 ; il est clair que dans ce dernier endroit Justin n'a parlé de l'établissement des Gaulois dans la Pannonie , que pour faire connoître l'origine des Peuples qui composoient l'Armée de Brennus ; les Tectosages en faisoient la plus grande partie : ils étoient donc venus de la Pannonie , & descendoient des premiers Gaulois établis en Allemagne sous Sigovese , durant le Regne de Tarquin l'ancien. Je dis la plus grande partie , ce qui doit être certainement ; puisque ce qui resta de Gaulois après la défaite de Brennus , fonda de nombreux établissemens dans la Thrace , la Phrygie , le Pays des Scordisques ; & que Strabon appelle ces mêmes Gaulois Tectosages , Trocmes , & Tolistoboges : ces deux derniers étoient ainsi appelés du nom de leurs Capitaines , ils avoient mêmes mœurs & même langage que les Tectosages. Il suit en second lieu du passage de Justin , que Toulouse étoit la patrie des premiers Tectosages établis en

Allemagne du temps de Tarquin l'ancien , & conséquemment que cette Ville existoit au second siècle de Rome. Car si les Tectosages fussent venus immédiatement des Gaules , pour avoir part à l'expédition de Brennus (ce que Justin ne dit assurément pas) Justin exprimant leur retour qui arriva peu de temps après , auroit-il dit *antiquam Patriam Tolosam* : Toulouse ne pouvoit être leur ancienne Patrie s'ils ne l'avoient quittée que depuis peu ; il est donc évident que cet Auteur n'a mis *antiquam Patriam* , qu'en conséquence de ce qu'il avoit dit au L. 24 , & pour distinguer le Pays qui avoit fourni une nombreuse Colonie sous Sigovese , d'avec le lieu où cette même Colonie s'établit en Allemagne.

J'observe que Tite-Live & Cesar semblent confirmer le recit de Justin. Le premier , Liv. 5. n. 34. dit que la Forêt Hercynie échut en partage à Sigovese ; la Pannonie bordoit cette Forêt : d'un autre côté Cesar assure en termes formels , que les Volces , Tectosages étoient allez habiter depuis long tems les environs de la Forêt Hercynie. (a)

Les Historiens du Languedoc (b) entrevoient une difficulté dans Justin , lorsque cet Auteur dit au premier endroit ci.é , que les Gaulois de Delphes vinent de la Pannonie ; & que dans le second il ajoute , que plusieurs reprirent le chemin de leur *Patrie Toulouse*. Pour la concilier , ils disent : “ que depuis peu les Gaulois Pannoniens avoient
 „ été joints par de nouveaux Tectosages qui vou-
 „ loient prendre part à leur fortune ; & qu'une
 „ partie des uns & des autres reprit le chemin de
 „ Toulouse. Ils citent pour leur sentiment Paular-

(a) D. Feilo Gall. L. 6. n. 5.

(b) Tom. 1. p 597. note 4.

„ nias (*a*), Strabon (*b*), Cicéron (*c*). Selon Pau-
 „ fanias , les Gaulois de Brennus , venoient des
 „ bords de l’Ocean ; Strabon dit , qu’une sédition
 „ s’étant élevée parmi les Toulousains , une par-
 „ tie fut chassée par l’autre ; ceux qui furent chassés
 „ s’étant joints à d’autres Gaulois , allerent s’éta-
 „ blir dans la Phrygie ” ; Cicéron paroît faire alier
 immédiatement les Gaulois à Delphes.

1°. Ce que j’ai dit ci dessus suffit pour faire éva-
 noûir la difficulté qu’opposent les RR. PP. Bened-
 dictins. Aussi pour entendre Justin , il est inutile
 de supposer que de nouveaux Tectosages ayent
 joint les anciens. N’en auroit-il pas averti , puis-
 que sa narration insinue le contraire ? Il ne dit
 pas seulement que les Tectosages reprirent le che-
 min de leur Patrie , mais de leur ancienne Patrie.
 Il fait entendre par cette expression que les Tec-
 tosfages revinrent dans le Pays d’où leurs ancêtres
 étoient partis 300 ans auparavant , pour aller
 s’établir dans la Pannonie.

2°. A l’égard des Auteurs que l’on cite ici , il
 paroît qu’ils rapprochent les deux époques de l’éta-
 blissement des Gaulois en Allemagne , & de leur
 expédition à Delphes , sans les distinguer , en fai-
 sant mention de l’intervale qui les separe. Lors-
 que Pausanias fait venir les Gaulois des bords de
 l’Ocean , cela doit s’entendre de leurs ancêtres :
 ce qui est si vrai , que dans son premier Livre de
 l’Atique (*d*) , il suppose de l’aveu même des PP.
 Benedictins , que les Gaulois demeuroient depuis
 long-tems au lieu d’où ils partirent pour aller dans
 la Grece. Le passage de Strabon ainsi entendu ne
 laisse aucune difficulté. Quant à celui de Cice-

(*a*) in Phoc. (*b*) L. 4. (*c*) Cic. pro Font.

(*d*) P. 14. édit. de Cœd.

ron (a), qui ne voit un Orateur qui declame, & qui amplifie sa matiere pour rendre sa cause meilleure; ne fait-il pas tomber sur les Tectosages de la Narbonnoise l'entreprise du Capitole? Il n'y eut pourtant que les Gaulois Cisalpins qui y eurent part; & Tite-Live (b) dans le dénombrement des Peuples, qui sous Bellovese allerent s'établir en dela des Alpes, ne nomme point les Tectosages. Le terme de *Profectæ sunt*, est donc ici un terme vague, qui signifie tout à la fois, & le départ des troupes de Sigovese pour l'Allemagne, & celui de Brennus pour la Grece.

Je conviens qu'il est peu vraisemblable, que les Tectosages Pannoniens soient venus à Toulouse, 300 ans après que leurs ancêtres en étoient partis. Mais sans m'arrêter plus long-tems sur un fait qui n'est point impossible, & qui est formellement attesté par un Auteur qui étoit mieux à portée que les Historiens Grecs, de nous en instruire fidèlement (c); il me suffit d'avoir fait remarquer que Toulouse, selon Justin, étoit la patrie des Tectosages établis en Allemagne sous la conduite de Sigovese, & par conséquent que cette Ville existoit, selon lui, environ 600 ans avant Jesus-Christ.

Si Toulouse est donc si ancienne, il est assez facile de comprendre que le Capitole, le Temple de Pallas, & les Eglises qu'elle renferme, n'empêchent pas que cette Ville n'ait pu exister ailleurs,

(a) *Hæ sunt nationes quæ quondam tam longè ab suis sedibus, Delphos usque ad Appollinem Pythium, atque ad oraculum orbis terræ vexandum ac spoliandum profectæ sunt. Ab iisdem gentibus Sanctis, & in testimonio religioso, obsessum Capitolium est, &c.* Cic. pro Fen. n. 10. ed. Olivet.

(b) L. 5. n. 34.

(c) Trogue Pompée étoit du Pays des Voconces dans la Gaule Narbonnoise.

dans des tems plus reculés que l'époque de la fondation de tous ces différens édifices. Examinons ici quels sont les monumens de Toulouse ; comparons-les à ceux qu'offre V. T. , & si dans ce dernier lieu nous trouvons des traces plus antiques d'une habitation considérable & successive pendant plusieurs siècles , on ne m'accusera pas sans doute de proposer temerairement une opinion surannée, & comme proscrite , par cette seule raison que nos Romanciers l'ont enfantée.

Les monumens antiques de Toulouse , se reduisent à peu de chose ; il y en a quelques uns qu'on a donnés pour tels , mais qui ne le sont pas ; d'autres qui sont véritablement antiques & dont on a méconnu l'origine : je parlerai des uns & des autres.

Catel (a) rapporte que la Chaussée du Bazacle s'étant rompue en 1621. le lit de la Riviere s'étant rétréci , laissa à découvert de corniches de Colonnes , & de figures en bas relief , le tout de marbre blanc : parmi ces dernières on distingua „ de grands personnages vêtus à la Romaine , en „ taillés à demi relief ; & des Hibous aux cor „ niches.

Ces Statues habillées à la Romaine , & les Bas-Reliefs qui representoient des Chouêtes , indiquent ici un Temple bâti par les Romains en l'honneur de Minerve. Il est constant que Toulouse a été surnommée *Palladia* (b) & qu'elle renfermoit un Temple (c) consacré à cette Divinité.

Il est bien vraisemblable que c'est des debris de ce Temple , dont se servirent les Visigoths pour

(a) Mem. du Lang. p. 118.

(b) *Marcus Palladiæ non inficienda Tolosa. Martial. L. 9. Epig. 109. Auf. in Com. Burd. Prof. 18.*

(c) Sid. Appol. apud Laff. Tom. 1. p. 9.

orner l'intérieur du Sanctuaire de la Daurade. M. Raynal contre l'opinion de Catel (a) & de Lafaille (b), croit que ce Sanctuaire est un monument de la magnificence Gauloise. Il s'autorise du sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois (c); mais le silence du P. de Mon-Faucon & des Historiens du Languedoc sur ce point, est un argument un peu fort contre l'opinion de leur Confrere : Les Cryptes qui sont au-dessous du Sanctuaire, & la Mosaique qui represente les douze Apôtres, sont une preuve que ceux qui l'ont construit avoient dessein d'en faire une Eglise.

En dessous de Toulouse & bien loin de ses Murailles, on trouve les ruines d'un Amphitêatre de brique. Les dehors du quartier de St. Cyprien offrent des Piliers d'un ancien Aqueduc dont le bon Chabanel (d) attribue plaisamment l'origine à la Reine Ragnachilde, Femme de Théodoric II. Roi des Visigots, qu'il prétend avoir été surnommée *Pedauque*. Ce sont les restes d'un Aqueduc *opere arcuato* bâti par les Romains.

On sçait par les Actes (e) de St. Sernin qui souffrit le Martyre vers l'an 257, & par l'Ode du même Saint dont Sidoine Appol. est l'Auteur, qu'il y avoit à Toulouse un Capitole & un Temple de Jupiter. Il est rapporté dans les premiers que le Taureau auquel le Saint fût attaché, & qui partit des degrés du Capitole, s'arrêta au lieu où l'on bâtit depuis une Chappelle sous le nom de *Tauro*; c'est l'Eglise du Taur d'aujourd'hui: d'où l'on croit que cet édifice étoit voisin de cette Eglise. Voilà ce que Catel appelle les traces du Capitole.

(a) Hist. des Comtes p. 124. (b) Ibid.

(c) T. I. p. 146. Raynal Hist. de Tou. p. 14.

(d) Ant. de la Daurade, pag. 41.

(e) Apud Ruinard.

L'on trouve à l'extrémité du Faubourg des Récolers , pour le moins autant d'urnes qu'à V. T. Les Medailles que fournit cet endroit sont toutes Romaines, & la plupart du bas empire. Il y a quelques années qu'en remuant les terres , depuis la porte St. Etienne jusqu'à celle du Château , ce qui comprend une grande partie du circuit de Toulouse , on s'aperçut que les Ouvriers trouvoient de Medailles. M.M. les Capitouls furent priés par M.M. de l'Academie de les faire ramasser soigneusement. Cette Société littéraire nomma feu M. de St. Amand pour en faire la revue & son rapport. Dans une Dissertation que cet Academicien lut en présence de M. le Maréchal de Richelieu , au retour de son expédition de Minorque, il rendit compte de sa commission ; il témoigna beaucoup de peine de n'avoir à entretenir la Compagnie que de ce que la Science Numismatique a de plus trivial ! Le commun de ces Medailles , en effet , étoit des Antonins , & aucune à ce qu'il m'a assuré lui-même , ne se trouva passer le siècle d'Auguste.

On voit donc que si l'Antiquité de Toulouse devoit se démontrer par ses monumens , l'on seroit embarrassé de remonter au-delà de cette époque. L'on croit d'après une Medaille rapportée par Goltzius (a), que c'est l'Empereur Galba , qui fonda dans cette ville la Colonie que Ptolomée lui attribue. C'est à cet établissement que les Historiens du Languedoc (b) rapportent l'Origine des Ornaments dont je viens d'indiquer les vestiges. Il est donc comme démontré que la Nouvelle-Toulouse n'a conservé aucun monument dont on puisse bien certainement fixer la date au-delà du siècle d'Auguste.

(a) Sci. ant. p. 241.

(b) T. 1. p. 113.

A V. T. au contraire , le commun des Medailles est antérieur à ce siècle. On y en trouve de Phéniciennes , ou des plus anciens Navigateurs ; de Grecques qui ont un rapport marqué avec les Colonies de Marseille , repandues dans cette Province long-tems avant l'entrée des Romains dans les Gaules. Que fera-ce , si celles qui ont un Mercure & le Trépié , appartiennent à Toulouse ? dans ce cas il sera certain que l'époque de leur fabrique remonte au-delà de la prise de cette Ville , & au tems de la plus grande célébrité de son ancien Temple. Les Monnoyes Espagnoles qui sont si communes à V. T. doivent aussi la plupart avoir précédé le siècle d'Auguste. Car quand même contre l'opinion de M. Mahudel (*a*) on auroit continué d'en frapper en Espagne après le regne de cet Empereur , V. T. ne fournissant gueres de Monnoyes impériales postérieures à Neron , comme je l'ai remarqué , ne pourroit en fournir non plus un grand nombre d'Espagnoles d'un tems plus recent. Toutes les Medailles de V. T. y ont été portées par le commerce ; comment seroit-il donc arrivé qu'un Pays qui avoit depuis long-tems subi le joug des Romains , eût manié plus de Monnoyes étrangères que de Monnoyes frappées au coin de ses maîtres ?

Les Monnoyes Gauloises si communes à V. T. & si multipliées dans leurs différences , doivent avoir précédé la réduction de la Province Romaine. Il est constant que les Monnoyes Romaines eurent cours à Toulouse sous le Proconsulat de Fonteius , pendant que Pompée faisoit la guerre en Espagne contre Sertorius. Ciceron (*b*) rapporte que Titurius , de la Famille duquel l'on trouve des Médailles à V. T. imposa dans cette Ville un droit appelé

(*a*) Diff. sur les Monn. d'Esp. p. 38. & 41.

(*b*) Pro Font. n. 5.

Portorium, de quatre deniers par Amphore de Vin. D'ailleurs, toute la Gaule appelée *Bracata*, étant reduite en forme de Province, au plus tard l'an 647 (a), on conçoit que l'on dût cesser insensiblement de frapper dans son étendue les Monnoyes qu'on y fabriquoit auparavant. J'excepte pourtant Nîmes, qui, au rapport de Strabon (b) formoit une petite Republique, & jouissoit du Privilège des Villes Latines. Les deux Medailles que j'ai rapportées, sont une preuve qu'elle conserva le droit de battre Monnoye à son Coin. Au reste, elles ne sçauroient être d'un tems postérieur à Auguste, puisque cette Ville devenue Colonie Rom. sous cet Empereur, n'a constamment frappé que les Medailles que tout le monde connoit. Il est encore aisé de juger par la forme des Medailles dont il s'agit & des Caractères qu'elles portent, qu'elles sont très-anciennes, & de fabrique Gauloise.

Les autres monumens de V. T. indiquent aussi des traces d'une Antiquité Gauloise; soit dans la construction des Plateformes, & les ossemens humains mêlés avec d'autres de divers genres d'animaux; ce qui a un rapport bien marqué avec les funeraïlles des Gaulois, décrites par Cesar (c): soit dans le détail de divers meubles que les Auteurs nous apprennent avoir été l'appanage des premiers Gaulois, comme les Chaines d'Or & les Bracelets: soit enfin dans les vestiges du fameux Lac de Toulouse (d).

(a) Sigonius de Ant. jure p. 273.

(b) L. 4. (c) de B. Gallie. L. 6. n. 4.

(d) Voyez la dissertation de M. de Lagni, inserée dans le premier Tome de nos Annales, & ce qu'en ont dit Catel Hist. des Comtes, pag. 199. & suiv. Laffaille T. 1. pag. 17. ces deux Auteurs refutent l'opinion de ceux qui placoient ce Lac à Saint Sernin, sans alleguer d'autre preuve qu'un puits qui existe dans les souterrains de cette Basilique.

C'est au moins dans ce lieu qu'on doit en chercher les traces, si mon opinion sur l'ancienne situation de Toulouse est fondée. Or il me semble les appercevoir dans les Fragmens d'Or & d'Argent qu'on trouve surtout à l'extrémité de la Plaine où la terre est très-graveleuse. 2^o. Dans le plomb qui fut trouvé en dessous, & qui paroît avoir servi à des Tuyeaux pour la conduite des eaux d'une Fontaine qui est au près de la Ferme de M. B. Ces eaux pouvoient être détournées à gauche, & former un petit réservoir au lieu que j'ai indiqué. Le Lac ayant été desséché par ceux qui l'affermerent aura servi depuis à renfermer une partie des Urnes de V. T.; cela se comprendra mieux si l'on fait attention que ces Urnes sont des Romains (a), & par conséquent postérieures au Lac: elles sont semblables à celles de Toulouse. Au reste, je ne crois pas que l'on doive s'arrêter à juger de la possibilité du Lac par la figure qu'offre le terrain d'aujourd'hui; parce que l'on ne peut nier que plus de 2000 ans de tems n'y aient apporté beaucoup de changement. Une preuve que cela est arrivé, c'est que les précipices qui sont à côté se sont formés par un éboulement successif; les tertres qu'on a coupés le long du chemin, ont des débris dans toute leur largeur qui est considérable; les Médailles Greques ne se trouvent communément que bien avant dans la terre; enfin les Urnes sont quelque fois à fleur de terre, d'autres fois enterrées à plus de 10. pieds.

Il me reste encore à faire voir que la Population de V. T. a été nombreuse, & de durée. Deux circonstances, que les ruines d'une Ville qui n'existe plus doivent indiquer, lors qu'on veut démontrer

(a) J'en ai vu une inscrite en caractères Romains.

si non la réalité , du moins la possibilité de son existence.

Les Médailles prouvent l'une & l'autre. Si nous prenons seulement l'an 500. de la fondation de Rome pour fixer l'âge des plus anciennes , ce qu'on ne peut me contester , jusqu'à l'an 300 de J. C. que régnoit Constantin , nous aurons un intervalle de 550 ans. Ces monumens qui sont des titres incontestables d'une succession à cause des tems différens de leur fabrique , prouvent encore une habitation nombreuse , tant à raison de la grande étendue qui les fournit , que de leur multitude. J'observe que si cet intervalle ne se trouve point rempli par des monnoies de tous les Empereurs jusqu'à Valerien , c'est sans doute parce qu'elles ont échappé à ma vigilance. Celles de la Colonie de Nîmes qui vraisemblablement eurent cours long-tems après Auguste , peuvent suppléer à ce défaut.

Mais une marque non moins certaine d'une Population nombreuse à V. T. c'est la quantité prodigieuse d'Urnes qu'on y a trouvées jusqu'ici. M. Raynal dans sa note sur V. T. conjecture qu'on portoit les morts de Toulouse à V. T. pour les faire brûler. “ On trouve , dit-il , une quantité
„ prodigieuse de ces Urnes , dans un Village ap-
„ pélé V. T. éloigné de cette Ville d'environ une
„ lieuë. Ce qui a peut-être servi de fondement à
„ l'opinion de quelques Auteurs , qui ont dit que
„ Toulouse étoit autre-fois bâtie dans cet endroit.
„ Il est plus vraisemblable que ce grand nombre
„ d'Urnes vient de ce que les Toulousains , & sur-
„ tout ceux dont la fortune étoit médiocre ,
„ avoient choisi cet endroit pour faire brûler les
„ morts , par la facilité d'avoir du bois à moins
„ de frais ; peut-être même n'étoit-il permis qu'
„ aux personnes distinguées de faire brûler les

„ morts aux environs de la Ville , pour éviter la
 „ mauvaise odeur qui auroit incommodé trop sou-
 „ vent les Habitans.

1^o. Si le terrain de V. T. a servi d'Ufrine, ou de Cimêtiere aux Habitans de la Nouvelle , les Monnoyes qu'on trouve sur ce terrain n'auront d'autre origine que le Cimêtiere lui-même ; or il est de fait que le terrain de V. T. fournit beaucoup plus de Monnoyes d'Argent que celui du Fauxbourg où l'on ne trouve communement que de Monnoyes de Cuivre toutes Romaines : ce qui ne quadre pas avec un Cimêtiere de Pauvres. Les Cadavres desséchés ne prouvent-ils pas d'ailleurs qu'à V. T. il y avoit des pauvres comme des riches ?

2^o. Pourquoi supposer qu'on portoit les Morts à V. T. tandis que le Fauxbourg de Toulouse montre évidemment des marques du Cimêtiere de cette Ville ? Cette opinion ne peut avoir de vraisemblance , que dans le cas où l'on ne trouveroit point d'urnes aux environs de Toulouse. Quant à la facilité d'avoir du bois , l'on doit présumer que dans ce tems-là les terres n'étoient gueres desfrichées. Lorsque les Romains entrèrent dans la Gaule , ils en trouverent les Habitans plus portés aux Armes qu'à l'Agriculture ; sous leur empire les Gaulois furent contraints de changer d'inclination , & de cultiver la terre (a). *Viri autem bellorum , magis quam agri colendi studiosi. Hac autem atate terrarum culturam depositis armis coguntur amplecti.* Tout le Pays qui borde la gauche de la Riviere , depuis le quartier de St. Cyprien , jusqu'à une lieuë environ en long & en large , porte encore le nom de l'Ardenne, Il y

(a) Strab. L. 4.

a apparence que ce nom vient de ce qu'il étoit tout couvert de bois (a). La Forêt de Bouconne qui n'est pas loin de là , étoit peut-être plus étendue & faisoit partie de l'Ardenne. La facilité d'avoir du Bois étant donc la raison qui auroit fait porter les Morts à V. T. ne trouveroit-on point d'urnes dans l'Ardenne & tous les autres lieux où il y auroit eu des bois ? Celui qui dans l'opinion de M. Raynal couvroit le terrain de V. T. , auroit-il suffi pour consumer tous les corps qui y sont en cendres ? il auroit fallu en porter des environs ; ainsi l'inconvenient de la dépense eût été autant à V. T. qu'à Toulouse.

3°. Il est sans exemple que l'on ait porté habituellement les Morts à une grosse lieuë de distance d'une ville , pour les faire brûler. Eh , pourquoi les Touloufains n'auroient point fait à l'égard de leurs pauvres comme les Romains , qui entéroient ou faisoient brûler les leurs sur le Mont-Esquilin ? D'ailleurs , peut-on avec quelque fondement supposer ce transport ? Que de difficultés n'offre-t-il pas ? Le poids , la mauvaise odeur , une marche toujours pénible pour un convoi funebre ; en un mot , qu'on aille d'une Ville à une lieuë dans la Campagne , pour faire brûler des Morts qu'on auroit pû faire brûler aux environs de Toulouse ou enterrer , c'est ce qu'il est assez difficile de se persuader.

Il est bien vrai que les Romains se faisoient brûler le long des voyes , ou des grands chemins qui alloient aboutir à Rome ; & souvent à une grande distance de cette Ville ; mais c'étoient les personnes riches & qui pouvoient fournir abondamment aux dépenses que devoient occasionner

(a) Voy. la notice de la Gaule au mot *Arduena Sylva* :

l'éloignement des Sepulchres aux Maisons. 2°. Les Sepulchres qui bordoiert les voyes Romaines étoient *particuliers*, distingués les uns des autres; ils appartenoient aux Familles ou aux héritiers: on les voyoit dispersés çà & là dans toute la campagne de Rome: Catei (a) parle dans ses mémoires d'un de ces tombeaux, que l'on trouva sur le chemin de *Montaudran*: mais à Rome le Cimetière public étoit près de la Ville. On le trouve désigné dans Onuphre, par les mots de *Puticuli* ou *Puticulæ*, *Vicus Ufrinus*. Le terrein de V. T. offre un de ces Cimetieres & non des Tombeaux particuliers, puisque les urnes y sont en grand nombre, sans aucune séparation ou borne sensible, la Nouvelle-Toulouse a aussi le sien, il est donc constant que l'on doit regarder l'ensemble des urnes comme un indice assuré d'une population nombreuse à V. T.

D'ailleurs, dans l'opinion de M. R., il faudra donner raison du nom de V. T. dont la vraie leçon est autorisée par un titre authentique qui a près de cinq cens ans; & les monumens, des Médailles que l'on trouve même dans les endroits environnans où il n'y a point d'urnes, des Métaux, des Briques, & autres monumens aussi bien que de l'étendue qui les fournit, & qui a plus d'un gros quart de lieue depuis le fond de la Côte jusqu'aux environs du Village.

Je ne conçois pas, dans le cas que Toulouse ait été premièrement fondée là où elle est aujourd'hui, pourquoi l'on auroit été fonder un établissement sur *Puidavid*, dans un lieu incommode & d'un accès difficile; au lieu qu'il est aisé de comprendre qu'une situation sujette à plusieurs

(a) Mem. du Lang. L. 2. pag. 128.

inconveniens,

inconveniens , donna la pensée de s'établir ailleurs , au premier endroit le plus proche & le plus propre à bâtir une Ville , qui est le débouché de Puidavid & de la Riviere. Les ruines d'une peuplade & l'existence d'une autre qui a le même nom , indiquent une succession , & assurent la primauté à celle qui n'existe plus. Sans aller chercher dans l'Histoire des exemples qu'il me seroit facile de produire , l'on en trouvera d'actuellement existans dans la Gaule Narbonnoise. On ne peut douter que l'ancienne Carcassone appelée *Carcasso* & *Carcaso* dans les Itinéraires & les Notices ne soit la même que la cité d'aujourd'hui ; existeroit-elle encore sans la Cathédrale & l'Évêché qu'elle renferme ? elle n'est présentement habitée que par le Clergé. La commodité qu'offroit la Riviere , invita les Habitans à descendre & à s'établir sur ses bords. Des ruines de l'ancienne *Ruscino* s'est formée la Ville de Perpignan , à la même distance que l'est Toulouse de Vieille-Toulouse (a).

Ceux qui ne croient que ce qu'ils voyent , & qui n'imaginent pas que les choses ayent été jadis autrement qu'elles ne sont , auront de la peine à se persuader qu'une Ville ait existé anciennement sur un terrain aujourd'hui cultivé. ☞ Mais que

(a) Hist. du Langu. L. 1.

☞ Telle est l'ancienne *Etusio* dont il est parlé dans l'Oraison de Ciceron pro Font. n°. 5. Cette Ville qui étoit la patrie de Sulpice Severus , étoit près de Toulouse. Les Auteurs de l'Histoire du Langu. T. 1. note 40. disent , qu'on croit qu'elle étoit située au même endroit où est le Village de Lus en Lautagnais. C'est plutôt un Hameau composé d'un mauvais Château & de quelques Chaumières qui l'environnent. Il n'y a d'ailleurs aucune ruine qui atteste cette opinion. Il est étonnant qu'en traitant cette question on n'ait point parlé de ce qu'on dit la page Tome 1.

font devenues tant de Villes des Gaules que l'on ne trouve que dans l'Histoire , & les Notices , & dont les Géographes sont embarrassés de fixer la situation , parce qu'elles n'ont laissé aucun vestige après elles ? A-t-on hésité à croire d'après quelques ruines & deux inscriptions qu'on a trouvées à *Rancou* Bourg du Limousin , qu'il étoit bâti sur les ruines d'une capitale des *Andecamules* ? Si l'on eût trouvé quelque inscription antique à V. T. on eût peut être dit qu'elle y auroit été portée de la Ville. Mais comment pourroit-elle en fournir dès que Toulouse n'en a conservé aucune. Le Président Bertier attribuoit la ruine des antiquités de cette Ville au séjour qu'y avoient fait les Visigots. Il est difficile de concevoir que ces Peuples eussent détruit jusqu'aux fragmens de pierre qui auroient conservé des traces Romaines. N'en trouveroit-on pas quelqueune de tems à autre ? J'aimerois mieux dire que comme les environs de Toulouse n'ont aucune carrière de pierre , l'on étoit forcé d'employer la brique toute seule. Du tems d'Aufone les murs de Toulouse étoient de brique.

Coctilibus muris quam circuit ambitus ingens (a)

Or les briques sont peu propres à porter des inscriptions , & à perpetuer les édifices qui en sont construits.

Que l'on mette à part ces monumens , que les anciens sembloient élever pour braver la durée des siècles ; tels sont les Thermes , les Temples , &

pag. 114. Il est hors de doute après ce qu'a observé cet Auteur , qu'*Elusfo* étoit située au pied de la Colline où est Montferand, à une lieue de Lus du côté de Castelnau-darri sur le grand chemin. Cette position répond parfaitement à celle que donne M. Danville à l'ancienne *Elusfo* , d'après les distances correspondantes marquées dans les Itinéraires.

(a) In elog. Tol.

autres, composés de pierre & de marbre; quelles autres traces trouvera-t-on des Villes qui les renfermoient & n'existent plus, que dans les Médailles, & les fragmens des métaux? C'est sans doute tout ce que l'on eût trouvé sur le sol de l'ancienne *Velleia*, (a) si elle avoit été située dans le haut Languedoc. Depuis Narbonne jusqu'à l'Océan à travers la Guienne, il n'y a point de Ville qui conserve aucun monument antique de quelque distinction; j'en ai donné la raison dans le défaut de Carrieres. Si l'on apperçoit peu de briques à V. T. c'est qu'on a eu soin de les enlever. Le pere de M. Berdoulat en a fait charrier une quantité qui est telle que M. son fils l'évalue à 3000 charretées. (b) D'autres sans doute depuis plus de 1000 ans que les environs du Village sont défrichés, l'avoient fait avant lui.

Il est hors de doute que le terrain de V. T. renferme sous sa surface des monumens en plus grand nombre qu'il n'en montre au dehors. Il y a environ 3 ans, que l'on découvrit vers l'endroit que j'ai assigné pour avoir été la contenance du Lac, une grande masse construite de petits brins de marbre, ou de pierre, liés par un fort ciment. La superficie en étoit inclinée & formoit un angle obtus rentrant dans la masse; elle étoit terminée par un petit reservoir qui paroissoit avoir été ménagé pour recevoir l'écoulement de quelque matière: toute cette surface étoit noircie par le feu, & l'on trouva au tour de la base quantité de charbons. Sa longueur étoit d'environ 24 pieds, sur 15 de large, 3 pieds dans la plus grande hauteur. Ce solide qui meritoit d'être conservé fut détruit,

[a] Gazet, de Fr. 26. Sept. 1761. (b) J'entens ici & les Briques proprement dites, & les débris des Urnes.

non sans beaucoup de peine & de travail.

Lorsqu'un Particulier il y a quelques années, voulut faire rebâtir sa maison de campagne, les Ouvriers en creusant la terre pour asseoir les nouveaux fondemens trouverent des murs fort épais, qui auroient coûté beaucoup à démolir à cause de leur solidité; sans autre examen, le propriétaire mit à profit sa découverte, & s'épargna les frais d'une nouvelle fondation.

Du tems de Nicolas Bertrand, la même chose arrivoit très-souvent, comme il le dit lui-même. Son témoignage, au reste; bien loin d'affoiblir les preuves que je tire des monumens de V. T. à cause des Fables dont il est tissu, doit sans doute les fortifier. Il seroit extraordinaire en effet, que l'on essayât aujourd'hui pour la première fois, d'établir une opinion de la nature de celle-ci, dont l'objet n'auroit pas même été soupçonné avant nous. Les sujets qui sont du ressort de l'esprit & de l'imagination, peuvent être neufs, parce que les hommes inventent tous les jours; mais il n'en est pas de même à l'égard de ceux qui tiennent à des faits tels que ceux dont il est ici question; que dans le dix-huitième siècle un homme d'esprit ait inventé le système des Monades; le silence des anciens Philosophes sur ce point, ne tire à aucune conséquence & ne diminue point la probabilité de ce système: mais si un Citoyen de Toulouse soupçonnoit aujourd'hui que cette Ville a commencé d'exister ailleurs il y a plus de deux mille ans, sans être muni d'aucun suffrage d'Auteur ancien ou moderne, ses conjectures sur V. T., malgré le nom de cette Paroisse, & ses monumens, perdrieroient beaucoup de leur vraisemblance.

Vous enfantés, pourroit-on nous dire avec raison, une opinion qui n'est pas de nature à éclore

si tard : Seroit-il possible que sur un point de cette importance il n'y eût point de tradition ? Ceux qui vous ont précédés ne l'auroient-ils pas consignée dans leurs écrits ? Aufone (*a*), & nos premiers Annalistes me mettent à l'abri de ce juste reproche. Ces derniers ont écrit des Fables , il est vrai ; mais tout ce qu'on en peut conclure , c'est qu'ils ont ajouté à la tradition. C'étoit là le ton de leur siècle. “ Nos vieux Historiens , dit M. „ Fleuri , avoient beaucoup de goût pour les fic- „ tions & les Fables ; en cela semblables aux en- „ fans qui sont plus touchés du merveilleux que „ du vrai. De là vient qu'ils étudioient si mal „ l'Histoire de leur Pays. Ils recevoient tout ce „ qu'ils trouvoient écrit , sans critique sans discernement. Ainsi la Fable de Francus fils d' Hector „ & des Francs venus des Troyens , a été em- „ brassée par tous nos Historiens , jusques vers la „ fin du seizième siècle : ainsi on a fait remonter „ l'Histoire d'Espagne jusqu'à Japhet , celle de la „ Grande Bretagne jusqu'à Brutus , chaque „ Historien entreprenoit une Histoire générale de- „ puis la création du Monde jusqu'à son temps. „ *Cinquième Discours sur l'Hist. Eccles.*

Ganno , Noguiet , & Bertrandi partoient d'un principe certain , ou au moins vraisemblable au sujet de la fondation de l'ancienne Toulouse ; le nom de cette Paroisse , & les monumens qui restent encore , mais qui devoient être plus nombreux lorsqu'ils écrivoient. Avoient-ils besoin d'imaginer qu'un certain Tholus descendant de Japhet , avoit fondé Toulouse précisément au lieu de V. T. pour jeter du merveilleux sur l'origine de cette Ville ? Que faisoit à l'antiquité

(*a*) Voyez la fin de cette seconde partie.

de Toulouse que cette Ville fût bâtie là où elle est , ou sur Puidavid ? en auroit-elle été pour cela moins ancienne ? ces Auteurs quelque pitoyables qu'ils soient , auroient-ils supposé un fait qui sert de baze à un grand nombre de fables qu'ils racontent , si la tradition , & les vestiges d'antiquité qu'ils avoient sous les yeux n'eussent favorisé leur imposture ?

Avant que de terminer cet Ouvrage , on me permettra d'exposer ici les raisons qui me persuadent que Toulouse a été une colonie grecque. Je ne sçache point que personne ait encore dit rien de pareil : mais les preuves que j'ai là dessus me paroissent si plausibles , que je ne puis m'empêcher de les publier. Cette exposition tient à mon sujet & servira à le développer.

Les Marseillois originaires de Phocée , Ville d'Ionie , établis à Marseille environ 600 ans (a) avant J. C. à l'exemple des colonies d'Europe , qui ont depuis civilisé une partie du nouveau monde , communiquerent bien-tôt à leurs voisins les mœurs douces , & bienfaisantes de la grece.

» Les Grecs , dit Justin , (b) dépouillerent les
 » Gaulois de ces contrées de leur manière de
 » vivre sauvage & barbare. Ils leur enseignèrent
 » les premiers à cultiver les champs , à tailler
 » la vigne , & à planter des oliviers. Ils leur
 » apprirent aussi à entourer leurs villes de mu-
 » railles ; & ce qui est encore plus utile à la
 » vie , à terminer leurs différens par la voye de la
 » justice , ce qu'ils ne faisoient auparavant que
 » par la voye des armes : en un mot , ils leur
 » communiquerent si bien leur politesse à toute
 » sorte d'égarde , qu'on eût dit que ce n'étoit

(a) Liv. lib. 5. n. 54. (b) L. 43. c. 4.

„ point la Grece qui avoit passé dans cette partie
 „ des Gaules , mais que c'étoit plutôt cette con-
 „ trée des Gaules qui avoit passé dans la Grece.

Ce qui contribua le plus à produire une revo-
 lution si utile , fut l'établissement d'un grand
 nombre de Colonies. Le port de Monaco , (a)
 Nice , (b) Antibes , Frejus , Hieres , la Ciotad ,
 Toulon , étoient les Villes les plus considérables
 de son Territoire au-delà du Rhone. Pline (c)
 fait mention de deux autres , situées aux environs
 de ce Fleuve , Rhode , & Heraclée , qui n'exis-
 toient plus de son tems. On trouve encore une
 autre (d) Heraclée différente de cette dernière ,
 une (e) Athenopolis , & une (f) Olbie. Etienne de
 Byzance nomme *Alonis* , *Troesen*. M. (g) d'Anville
 d'après cet Auteur ajoûte une *Azania* comme dé-
 pendante de Marseille. Avignon (h) & Cavaillon
 étoient encore aux Marseillois. Arles doit être aussi
 rangée probablement dans la même classe. Elle a
 porté le nom de *Theline* avant celui d'*Arelas* ou
Arelate qui vient de ΜΑΛΛΗ *Mamilla* ou bien de
 ΘΗΛΩΝΗ *Nutrix*. *Theline vocata sub Priore sæcu-
 lo . . . Grajo incolente* , dit Festus Avienus cité
 par M. d'Anville. Une inscription latine lui don-
 ne aussi le nom de *Mamillaria*.

En deçà du Rhone Agde , (i) Empories , étoient
 aussi du nombre de ses Colonies. Strabon (k) fait
 encore mention de trois petites Villes , situées
 sur la côte d'Espagne , entre Sucro & Carthagene.

(a) Strabon L. 4. (b) Hist. du Commerce & de la
 Navigation des anciens c. 39. (c) L. 3. c. 4. (d) Dan-
 ville , not. de la Gaule ubi *Heraclea caccaburia*. (e) Plin.
 Liv. 3. c. 4. (f) Strabon *ibid.* (g) , pag. 439. (h) Steph.
 (i) Strabon Liv. 4. (k) Liv. 3.

Les plus célèbres s'appelloient *Héméroscoptes* & *Artemisium* ; elles avoient été aux Marseillois. M. Flechier (a) croit que Nîmes est rédévable de ses commencemens aux Marseillois. Le P. Hardouin d'après une Médaille greque de Beziers , donne à cette Ville la même origine. La plupart de ces noms dérivent du grec ; ils concourent ainsi avec l'Histoire à assurer aux Marseillois la fondation des Villes qu'ils désignent.

On voit par ce détail que le Territoire de Marseille s'étendoit en deçà du Rhone , dans les pays des Volces Arecomiques , dont Nîmes étoit la Capitale. Il est hors de doute qu'il s'étendoit plus loin , & que les établissemens que cette Ville avoit fondés chez les deux Volces , lui furent enlevés par les Auvergnats. Strabon (b) rapporte que ces peuples étendoient leur empire jusqu'aux confins de Narbonne & de Marseille , & qu'ils avoient subjugué tous les peuples renfermés entre les Pyrenées , l'Océan , & le Rhin. *Cæterum usque Narbonem, fines que Massiliæ, Arvenorum propagabatur imperium : Subjugaruntque item usque ad Pyrenæos montes gentes ad Oceanum atque Rhenum.* Les Romains ayant depouillé ceux-ci de ces mêmes établissemens , les auront conservés par droit de conquête ; droit contre lequel les Marseillois n'auroient pas été fondés à se prévaloir : une longue possession des Auvergnats établie d'abord par la force , mais peut-être confirmée dans la suite par de traités , ôtoit aux Marseillois toute prétention sur les conquêtes des Romains. Cette remarque qui est peut être nouvelle , sert à expliquer pourquoi certaines Villes que les auteurs nous assurent avoir été dépendantes de Marseille avant l'entrée

(a) Hist. du Langu. tom. I. p. 58. (b) L. 4.

des Romains dans les Gaules , leur obéirent depuis , sans que l'étroite alliance qui avoit toujours subsisté entre les deux republicues , ait souffert la moindre altération.

Tant d'établissmens étoient comme l'aurore du grand jour , qui dans la postérité devoit éclairer cette riche contrée , & la rendre une des plus florissantes des Gaules. Mais si les Gaulois étoient rédevables aux Grecs , de la politesse , de l'industrie , & des connoissances qu'ils en avoient reçues ; les Grecs à leur tour trouverent dans l'accroissement de leur commerce la recompense dûe à leur humanité. Marseille étoit aussi célèbre par l'étendue de son commerce que par la sagesse qui dirigeoit toutes ses entreprises. Non moins hardis navigateurs que les Pheniciens & les Carthaginois , les Marseillois (a) franchirent les bornes du détroit , ils pénétrèrent à gauche & à droite , depuis la Ligne jusqu'au fond de l'Islande. Ils portoient chez l'étranger les denrées du crû de la Gaule & de leurs Colonies ; d'où leurs Vaisseaux revenoient chargés d'autres marchandises , dont ces mêmes colonies leur fournissoient le débit & la consommation.

Les Rivieres dont la Gaule est arrosée , offroient une voie commode pour le transport. Du tems de Strabon comme aujourd'hui l'on faisoit monter & descendre des Bâteaux chargés sur nos Rivieres. Car telle est leur correspondance mutuelle ménagée exprès par une faveur de la nature , dit cet Auteur , qu'au moyen d'un court chemin par terre , l'on va & l'on vient d'une mer à l'autre par eau. *Hæc igitur plaga , omni ex parte fluviiis*

(a) Huet hist. du Com. c. 39. n. 5. Euthymènes & Pytheas ouvrirent ces deux navigations aux Marseillois.

spargitur ; cum alii ex Alpibus , alii ex Cemmao & Pyrenæo defferantur. Sic autem naturæ bonitate invicem sese amnes habent, ut ab utroque in utrumque mare facile sarcinæ deportentur , pufillo terrestris itineris spatio ; cum plurimum per amnes aut adverfos subvehantur , aut fecundos devehantur. Eam ad rem non nihil excellit Rhodanus.

Strabon en parlant d'une communication des deux mers , par terre & par des rivieres qui descendent des Pyrenées , désigne visiblement la Garonne & l'étendue de chemin entre Narbonne & Toulouse. Comme les Marseillois sont les premiers qui ont fait fleurir le commerce dans l'intérieur de la Gaule , il est hors de doute qu'ils ont établi les communications dont parle Strabon , au moins dans les lieux voisins de leur Territoire. Le chemin le plus court pour aller d'une mer à l'autre , étoit autrefois comme aujourd'hui , l'intervalle qui se trouve entre Narbonne & Bordeaux. En allant par mer jusqu'au port appelé depuis Narbonne , au moyen de 25 lieues par terre , la Garonne ouvroit aux Marseillois ses Bords riches & peuplés jusqu'à l'Océan. Croira-t-on que les Marseillois qui avoient été jusqu'à Agde & Empories , n'ayent point connu la disposition de cette Riviere , & s'ils l'ont connue qu'ils n'en ayent point profité ? Les anciens Navigateurs étoient plus intéressés que les Modernes à abreger les routes : & il est bien vraisemblable que dans les ciées où cette illustre République s'est trouvée en luttant contre la puissance des Carthaginois , la crainte d'exposer ses Marchandises , lui faisoit préférer la voie sûre & courte de Narbonne , Toulouse & la Garonne , au long circuit de l'Espagne par le détroit des Colonnes d'Hercule.

Toulouse par sa situation sur la Garonne, étoit tout-à-fait propre à servir d'entrepôt aux Marseillois. Cette Ville est située précisément à l'endroit où la Riviere forme un coude du sud à l'ouest pour couler vers la mer, & sur la ligne droite qui mène de Narbonne à son embouchure. Une situation plus basse auroit allongé le chemin de terre; plus haute, son accès auroit été plus difficile, à cause des Collines qui remplissent toute la gauche du grand chemin de Narbonne à Toulouse, jusqu'aux Pyrenées. Je ne dirai rien des autres raisons de commerce qui devoient attirer les Marseillois jusques dans nos contrées. Des preuves générales sur le point qui nous occupe ne suffisent pas pour le rendre vraisemblable; il en faut de particulieres. Si Toulouse a été Colonie Greque, nous en devons trouver des traces, soit dans le nom de Toulouse, l'Histoire, les Monumens & la langue Vulgaire.

1°. Le nom de Toulouse que l'on orthographeoit mieux autrefois qu'aujourd'hui (l'on écrivoit *Tholose* & *Thoulouze*) est le participe feminin du présent de *Θολοῶ* *Cæno inquinare* qui est *Θολοῦσα* [1] & *Θολουσα* [2]; en sous-entendant *πολις* [3] *Urbs* comme dans Agde *Ἀγαθὴ* & dans un grand nombre de noms de Villes Greques, on a *Θολουσα Πολις* [4] *Urbs inquinans Cæno*, Ville sale bourbeuse: les environs de Toulouse sont en effet fort gras, & cette Ville pendant l'hyver est une des plus sales du Royaume. L'on doit se ressouvenir que les Marais que les Auteurs attribuent à l'ancienne Toulouse, ont un rapport bien marqué à l'étymologie de son nom.

[1] *Tholoosa*. [2] *Thoulouza*. [3] *Polis*. [4] *Thoulouza Polis*.

2°. Il est constant qu'à Toulouse , & avant que le Romains eussent pénétré dans les Gaules , il y avoit un ancien Temple enrichi des dépouilles sacrilèges que les Tectosages avoient envahies dans leurs courses ; ce Temple étoit dédié à Appollon (a). D'où nos Gaulois auroient emprunté le culte de cette divinité si ce n'est des Marseillois , qui avoient aussi dans leur Ville un Temple dédié à Appollon de Delphes ? (b)

Les Monnoyes du Trepie , n'ont encore été attribuées à aucun peuple connu. Le lieu qui les fournit independamment de leur symbole , est une raison de les attribuer à l'ancienne Toulouse , jusqu'à ce qu'on leur ait assigné une autre origine.

Les Auteurs de l'histoire générale & particuliere du Languedoc , ont tous remarqué que la langue Vulgaire de cette Province , avoit conservé quantité de mots derivés du Grec. Plusieurs sont encore d'usage à Toulouse & non ailleurs. J'insere ici une courte nomenclature de quelques-uns qui se présentent à ma mémoire. On les trouvera la plupart dans le Dictionnaire Toulousain , que M. Doujat fit imprimer à la fin de l'édition des œuvres de Goudelin.

Agrut , *Soun Agrut* ; pour dire , on m'a tout pris ; formé d'Αγρευω *Capio*. Argaud , sorte de vêtement dont se couvrent les Payfans. C'est un sur-tout de toile avec un capuchon qui retire très-bien à la faye des Gaulois ; de Παραγαυδης *Vestis genus dempt. = & 15.*

Balisco ou abalisco ; mot d'usage pour exprimer l'indignation & le rebut. Il revient à cette expression française *fi, si donc* ; de Α épit. Et βαλλω *Projicio* , jonice βαλλισκω ou d'Αβαλλισ *Oliva mala,*

(a) P. Oros. L. 5. c. 15 ; (b) Strab. L. 4.

Banaftro, forte de grand panier ; de *Καναστρον*
Canistrum Calathus.

Bourmec, un ver ; *Poumo bourmeneco*, Pomme vermoulûe ; de *Μυρμηξ Formica, colica* *Βυρμαξ*

Brama, hurler ; de *Βρημα fut. Βραμω Fretum murmuro.*

Bricou, morceau, *uz bricou de Pa*, un morceau de Pain ; de *Βρυκω mordeo rodo.*

Clas, sonnerie pour les Morts ; de *Κλαζω*
Clango, tuba cano.

Curt, *es curt* pour dire, il est épais, ramassé ; de *Κυρτος curvus gibbosus.*

Caxa, ranger, orner, parer ; de *Καζω idem.*

Caûmié, sensible au chaud ; & *acaûma*, suffoquer ; de *Καυμα aestus incendium.*

Escazé, *aco s'escai pla*, cela se rencontre s'ajuste bien ; de *Εικαζω assimilo.*

Esquiffa, déchirer ; de *Σχιζω fendo.*

Espalla, tomber s'ébranler ; de *Σφαλλω everto.*

Gourgo, Bombier detrempe ; de *Γοργος facile mobilis.*

Grup, ai grup ; on se sert de cette expression pour dire qu'on ne peut étendre les doigts de la main, lorsque le froid en a retiré les nerfs ; de *Γρυπος flexus, incurvus.*

Gaulé, c'est le bord des deux extrémités d'un Tonneau ou d'une Barrique. *Γαυλος* étoit aussi le nom d'un certain vase.

Listro, partie d'une étendue de terrain ; de *Λιστρον* instrument de fer dont on se servoit pour applanir.

Lugra, la Canicule, & quelquefois l'Etoile du soir ou du matin ; de *Λυγροι funestus, exitiosus.* Les Latins disoient aussi, *Canicula damnosa, tristis, pestifera.*

Mistras, pain de Millet ; de *Μυστρον Bucca panis excavata.*

Nauc & Nauco, abreuvoir de pierre ou de bois, à l'usage du bétail de *Ναυς navis* à cause de sa figure.

Pata, consolider la terre; *Πατω* & *Πατασσω idem.*

Plec, pli; de *Πλεκω plecto.*

Rusco, temperament sain & robuste; de *Ρυσσω confervo, tuor.*

Truca, battre, & le subst. truc; de *Τρυχω vexo attero.*

Themo, *θα themo*, penser à quelque chose; de *Θεμε id quod ponitur de quo agitur.*

La langue des Celtes étoit commune aux Volces; elle changeoit un peu d'un Pays à l'autre comme aujourd'hui. Strabon à fait cette remarque. *Reliquos*, en parlant des Belges & des Celtes *gallicæ sane facie, verum eadem non usque quaque Lingua omnes, sed Plerisq; e Paululum variata.*

On ne peut douter qu'il n'en ait été du Grec dans le Pays des Volces, comme des langues qui sont venues depuis, & comme il en est aujourd'hui du Français. Les Colons Grecs qui allèrent peupler leurs Villes, ne changèrent point de langage; En conversant avec les naturels du Pays, ils apprenoient le Celtique; les Volces se faisoient aussi à la langue Greque. Dans nos Provinces Meridionales, l'on ne parle Français que dans les Villes d'où plusieurs mots de cette langue ont été & vont tous les jours à l'exemple des mots Grecs se mêler dans la langue Vulgaire; ce qui vient de ce que ceux qui veulent parler cette dernière sans la savoir bien, sont contraints d'habiller plusieurs mots Français à la Patoise. Insensiblement les Payfans les adoptent; d'où il arrive qu'un grand nombre de mots Vulgaires s'oublent, parce que le Français leur en substitue de nouveaux. C'est ainsi que les Langues s'al-

tèrent : Néanmoins elles conservent toujours des marques de leur constitution primitive , & des changemens divers que leur ont fait subir. Les différens Peuples qui ont dominé dans les Pays où elles ont été parlées. Si dans le Languedoc la langue Vulgaire a tant de mots dérivés du Latin, c'est parce que les Romains ont tenu cette Province pendant 500 ans ; les mots Grecs qui se sont conservés dans notre idiome, doivent donc être regardés comme une preuve que la langue Greque a été entendue & parlée dans le Languedoc, au moins dans les Villes de cette Province, d'où plusieurs mots Grecs a'lerent se mêler dans le Celtique que l'on parloit dans nos Campagnes.

Cesar (a) confirme par son témoignage cette observation. Il assure que les Gaulois contractoient en langue Greque. Cet Auteur n'a pu désigner que les Gaulois de nos contrées, puisque lorsqu'il étoit dans la Flandre Française, il écrivit à Cicéron (b) en Grec, afin que si sa lettre étoit surprise elle ne fut point entendue ; dans une autre occasion (c) Divitiacus Druide célèbre ne confere avec Cesar qu'à l'aide d'un interprète ; or Cesar favoit & parloit parfaitement le Grec : cet Auteur s'est donc exprimé comme avoit fait Ephorus 300 ans auparavant, & qui, au rapport de Strabon, (d) avoit dit que les Gaulois étoient amateurs de la langue Greque ; or Ephorus n'a parlé que des Gaulois Méridionaux, puisque dans des tems si reculés, eux seuls étoient connus à cause de leur voisinage de Marseille : les autres ne commencerent à l'être qu'après la conquête de Fabius Max. sur les Allobroges, l'an 632 de R.

(a) De Bello Gall, L. 6. n. 4. (b) Ib. L. 5. n. 12.
 (c) Ib. L. 1. c. 4. (d) Strab. L. 4.

Je sçai bien que quelques-uns ont dit , qu'il s'agissoit dans ce passage de Cesar , des *Litteres* ou *Caractères* Grecs , en sorte qu'il a voulu dire que les Gaulois écrivoient à l'aide des caractères Grecs en langue Gauloise. Mais l'on n'a pas fait attention que le mot *Litteris* , est deux fois dans la même phrase. *Neque fas esse existimant ea litteris mandare , . . . cum in reliquis fere rebus , . . . Græcis litteris utuntur.*

Je demande si *mandare litteris* ne signifie point écrire en langue & caractères quelconques. Supposons que dans le dernier membre Cesar eût omis l'adjectif *Græcis* ; il y auroit pour lors *utuntur litteris* , & le Lecteur guidé par la signification de *mandare litteris* auroit été averti que les Gaulois écrivoient leurs mémoires particuliers & leurs contrats en langue Gauloise , parce qu'il parle des Gaulois ; mais comme c'étoit en langue Greque , il a ajouté *Græcis*. Cet adjectif a-t-il donc quelque vertu qui doit déterminer le mot *litteris* à signifier ici des lettres , indépendamment de la langue qu'elles expriment , tandis qu'une ligne plus haut le même terme signifie l'un & l'autre. (*a*) Hotman dans ses commentaires sur Cesar fait bien voir que si cet Auteur eût entendu ce qu'on lui prête , il se seroit exprimé tout autrement. *Denique* , dit-il , *isto sensu , veteres non dixissent Græcis litteris scribere , sed Græcarum Litterarum forma ut apud Tacit. L. 11.* On peut voir dans la note que je cite plusieurs passages pris de bons Auteurs , qui confirment cette décision Grammaticale.

L'on voit donc que ce n'est pas à la double signification qu'offre le mot *litteris* qu'il faut s'arrêter , mais à la diversité des lieux , & des peuples

(*a*) F. Hotem. notæ in c. 4. 16. de Bell. Gall.

ples de la Gaule. Quand Justin a dit que les Grecs de Marseille avoient policé les Gaulois, il entend ceux qui étoient voisins de Marseille & non pas tous les Gaulois. Ceux-là, en se conformant aux mœurs Greques, adopterent aussi la langue & l'écriture des Grecs. C'étoit l'effet que devoient produire, les nombreuses Colonies Greques semées d'un côté & d'autre dans leur Patrie, la proximité des lieux, un commerce soutenu pendant long-tems, enfin l'éducation qu'ils avoient reçue des Marseillois. Mais quant aux autres qui n'étoient point confondus avec des Peuples Grecs d'origine, (j'excepte pourtant les lieux circonvoisins & l'Aquitaine (a)) comment auroient-ils pû parler la langue Greque. Quelques-uns d'entre eux pouvoient l'étudier comme font aujourd'hui les Gens de lettres; mais l'intelligence qu'ils

(a) Les Aquitains se vantoient de descendre des Grecs. Hier. *Prof. in 2. lib. ad Gal. Dupleix Mem. des Gaules L. IV. ch. 14.* qui étoit de Leïgoure, dit avoir réduit en ordre Alphabétique plus de 1200. mots Gascons purement Grecs ou dérivés du Grec. Il peut bien se faire comme il le dit d'après St. Jérôme, que les anciens Gascons chassés d'Espagne par Pompée, & qui s'établirent dans le Comminge, y porterent un langage mêlé de Grec, qui se mêla aussi avec la langue des Aquitains d'origine. Asclepiade de Myrlée dans Strabon, assure que les Grecs de Laconie avoient fixé leur demeure dans la Cantabrie limitrophe de *Vasconia*. Sous la première race de nos Rois, il se fit une seconde transmigration de Gascons. Ces Peuples s'étendirent successivement jusqu'aux bords de la Garonne. *Ab. C. de l'Hist. de F. ann. 593.* Il est à remarquer que l'Idiome Gascon diffère notablement du Toulousain, & cette différence est très sensible à une lieue de Toulouse. Tous les Peuples situés sur la gauche de la Garonne ne prononcent PF que dans un seul mot. Par tout ailleurs ils la suppléent par l'aspiration rude des Grecs. Ainsi *Feu* qui se dit *Foc* à Tou-

louse, est prononcé *oule*, ou *houce*, dans tout le Pays compris entre la Garonne & les Pyrénées

en auroient acquise , pouvoit-elle influer sur des Peuples aussi nombreux que l'étoient ceux qui habitoient le reste de la Gaule.

L'autorité de Strabon ne doit pas être négligée dans la discussion présente. Il est étonnant que la manière dont il s'exprime n'ait pas fait disparoître l'ambiguité qu'on a voulu trouver dans l'expression de Cesar. Il dit en termes exprès comme lui que les Gaulois contraisoient en Grée. Or de quels Gaulois veut-il parler ? Ce n'est pas certainement de tous les Peuples de la Gaule , mais de ceux qui habitoient les Pays limitrophes de Marseille τῶν υπερχείματων Βαρβαρων. Il avoit décrit les mœurs des Gaulois au commencement de son 4. Livre , sans faire mention d'autre langue que de la Gauloise. Si la Greque , ou les lettres qui l'expriment eussent été d'usage dans toutes les Villes de la Gaule , cet Auteur si exact , si judicieux , qui n'a omis aucune circonstance digne de remarque , & qui a travaillé après des mémoires bien sûrs eût-il oublié d'en parler ? Strabon exclut donc les autres Gaulois. Son témoignage est d'autant plus décisif qu'il a écrit après Cesar. Comme il cite les Commentaires dans son Ouvrage , il y a beaucoup d'apparence qu'il a si l'endroit dont il s'agit & qu'il l'a rectifié en se servant de l'expression ἡλιμιστι γραφειν , qui signifie écrire en langue & lettres Greques , & en attribuant l'un & l'autre aux Gaulois voisins de Marseille. Lequel des deux merite le plus de créance , ou Cesar , qui s'exprime en termes ambigus & comme en passant ; ou Strabon , qui en rapportant le même fait , le revêt de toutes les circonstances que l'on peut désirer , & cela sans équivoque , sans embarras ? La méthode de tous les critiques n'a-t-elle pas été toujours d'expliquer un passage obscur par un autre plus clair.

Je termine ici mes preuves au sujet de la Colonie Greque que j'attribue à Toulouse , par une observation que me fournit Cicéron. Cet Orateur (a) en parlant des Gaulois de la Narbonnoise , dit , *audaciter hoc dico iudices non temere confirmo. Referta Gallia negotiatorum est plena civium Romanorum. Nemo Gallorum sine cive Romano quidquam negotii gerit : Nummus in Gallia nullus sine civium Romanorum tabulis commovetur.* Ce passage prouve que nos Gaulois se sentoient encore pour lors de leur ancienne barbarie , puisqu'ils n'entreprenoient aucune affaire de quel genre qu'elle fût , qu'ils ne comptoient pas *un sol* , sans s'aider ou des conseils , ou de la médiation des Marchands & Citoyens Romains. Avant que ceux-ci eussent pénétré dans les Gaules , les Gaulois n'étoient pas sans doute plus intelligens. Si donc , avant cette époque , Toulouse étoit opulente & ancienne , comme l'assure Dion (b) expressement , d'où auroit-elle emprunté son éclat , si ce n'est des Grecs de Marseille seuls capables de la faire fleurir par leur activité & leur intelligence dans le négoce ?

En supposant une Colonie Greque dans cette Ville d'après les preuves vraisemblables que je viens de donner , tout se développe. Les Grecs attirés dans le Pays des Volces , autant par la fertilité du terroir que par les avantages que le cours de la Garonne offroit à leur commerce , auront trouvé une peuplade Gauloise à V. T. ; ils s'y feront établis : le négoce qu'ils y auront fait fleurir aura été une source de Monnoyes greques & étrangères. Le sac de Toulouse par Cépion , ayant sans doute causé un grand dommage à la Ville , on aura profité de ce désastre pour en jeter les fondemens

(a) Pro Font. n. 1.

(b) Dio. ubi supra.

ailleurs. On aura choisi le lieu le plus proche & le plus propre à ce dessein. Dans le choix que l'on aura fait du terrain, on aura eu égard à une communication facile avec la Province, à la proximité de l'ancienne Ville, & au voisinage de la Garonne. Le Sol de la Nouvelle-Toulouse offroit tous ces avantages. Comme rien ne favorise tant le commerce qu'une heureuse situation, la population qui est une suite du premier, aura contribué en peu de tems à l'agrandissement de la Ville. Quant à l'ancienne comme les Meres qui dépérissent en nourrissant leurs Enfans de leur propre substance, elle aura diminué par la désertion successive de ses Habitans; les progrès de sa décadence auront été lents au commencement & accélérés dans la suite: jusqu'à ce que successivement dechûe de toute apparence de Ville dans le bas Empire, son anéantissement aura vérifié le mot de Lucien *αποθνησκουσι γαρ και πολεις ωσπερ ανθρωποι.*
Les Villes meurent comme les hommes. (a)

Il ne paroît pas que la Nouvelle-Toulouse ait pris d'abord une situation fixe & permanente. Il est hors de doute que l'ouverture du débouché, comme l'emplacement le plus voisin de V. T. fût le premier endroit où l'on s'arrêta. On y trouve comme je l'ai dit, beaucoup de monnoyes Romaines. Dans la suite l'on poussa successivement plus loin, & la Ville fût formée à droite à gauche de la Riviere telle qu'elle est aujourd'hui. Le quartier de la gauche appelé St. Cyprien devoit exister jadis. Les restes de l'Aqueduc en font une preuve. Avant l'an 1281; (b) il y avoit 4 Ponts qui y communiquoient; il n'y en a plus qu'un aujourd'hui; ce qui montre qu'anciennement il étoit plus peuplé.

(a) *In dial. qui Charon inscrib.*

(b) *Ann. de Toul. Tom. 1. p. 9. an. 1281.*

Les Romains auront placé leur Colonie à l'endroit (a) de l'Amphithéâtre. Je ne vois pas que l'on puisse donner d'autre raison d'un édifice fondé à une si grande distance de la Ville. Dans toutes les Villes tant des Gaules que de l'Italie, les Amphithéâtres étoient construits dans leur enceinte. (b) M. Raynal soupçonne qu'il a été élevé par la magnificence de quelque Particulier. Mais pourquoi ce Particulier ne l'auroit pas fait bâtir plutôt dans Toulouse ? sa libéralité eut été mieux ménagée, en ce qu'elle auroit épargné une longue marche aux Citoyens.

En reprenant l'énumération des lieux qui indiquent des Vestiges d'habitation, j'en trouve donc cinq; sçavoir, la Métropole Vieille-Toulouse, les environs des Récollets, Toulouse, son Quartier opposé, & l'Amphithéâtre. Et ne seroit-ce pas ce qu'Aufonne a voulu exprimer dans son Eloge de Toulouse ?

*Quæ modo quadruplices ex se quum effuderit urbes ,
Mon ulla exhaustæ sentit dispendia plebis ;
Quos genuit cunctos gremio complexa Colonos.*

On voit ici une Ville principale, distinguée de quatre autres. C'est pourquoi il a dit ailleurs.

..... *Et mox*

Quintuplicem socias tibi Martie Narbo Tolosam.

(a) Les Colonies, le plus souvent, fondoient de nouvelles demeures à côté des Villes où elles étoient envoyées. De là vient que leurs Médailles ont d'ordinaire le Type du revers chargé d'un Pontife qui conduit la charrue, pour circonscrive l'espace que l'on devoit habiter. Les fragmens de pierre qui conservent quelques Lettres Romaines, & dont on s'est servi en partie pour bâtir le Château & l'Eglise de St. Michel, semblent venir plutôt des bâtimens qui entoureroient cet Amphithéâtre, que de l'Amphithéâtre lui-même, qui n'est que de Brique. Voyez la note de M. Ray. p. 16.

(b) D'où je conclus que celui-ci n'a point été l'originellement tout seul.

Catel , & les Historiens du Languedoc expliquent ces vers par quatre quartiers contigus. Le premier allègue *quadruplices Syracusas & duplex Arclate* du même Auteur. J'observe ici que les différens quartiers de Syracuse étoient autant de Villes. Chacun avoit ses murailles & ses portes. Quand à l'endroit d'Aufonne où il est question d'Arles, il prouve seulement que le quartier St. Cyprien doit être compté pour une Ville. L'expression d'ailleurs est ici toute différente.

Quelle est donc l'explication la plus vraisemblable de ce passage ? dans les six premiers vers , Aufonne parle d'une seule Ville , d'une Ville mere. Il fixe sa situation & son étendue , il fait mention de ses Murailles , de la Riviere qui coule auprès & des différens Peuples qui l'habitoient.

Il ajoute que de cette Ville en étoient sorties quatre autres. C'est le sens naturel de ce vers :

Quæ modo quadruplices ex se cum effuderit urbes.

Où le mot *effuderit* indique visiblement des migrations d'Habitans ; cependant malgré ces migrations , la Métropole n'en étoit pas moins peuplée du tems d'Aufonne qu'elle l'avoit été autrefois :

Non ulla exhaustæ sentit dispendia plebis.

Le dernier vers fixe encore mieux la nature & la position des Villes émanées pour ainsi dire de Toulouse :

Cunctos quos genuit gremio complexa Colonos.

Aufonne les appelle des Colonies, ce n'étoit donc pas des Fauxbourgs ou de simples Quartiers d'une Ville : Toulouse les renfermoit dans son sein ; elles étoient donc situées au voisinage de la Métropole & dans son district ; une interprétation si naturelle encore plus lumineuse , se trouve confirmée par la position des lieux , ce qui est à remarquer.

Au lieu que dans le sentiment contraire, Aufonne

se fera exprimé d'une manière fort louche pour ne pas dire obscure. Je dis plus encore, il se seroit contredit. Le terme *d'effuderit* a un rapport marqué avec *colonos*. D'où il résulte, que dans ce premier vers il auroit fait sortir quelques Habitans de Toulouse pour aller peupler les Villes dont il parle; & que dans le dernier, il les auroit fait demeurer.

Il paroît par ce que dit Catel, que l'opinion que je soutiens étoit en vogue dans Toulouse lorsqu'il écrivoit. Comme elle établissoit V. T. pour Métropole, c'est principalement pour la combattre qu'il a écrit ce que j'ai rapporté de lui au commencement de cette seconde partie. Mais tout ce qu'il dit du Capitole, &c. prouve seulement l'existence de la Nouvelle-Toulouse & des autres *Villes* long-tems avant Ausonne; ce qui est très-vrai.

Il pourroit bien se faire cependant que Catel a raison, non lorsqu'il assure que Toulouse n'a jamais existé au lieu de V. T., mais seulement lorsqu'il combat le sentiment de ceux qui croyoient que dans le sens d'Ausonne V. T. étoit la Métropole. Je m'explique. Il est très-possible qu'Ausonne qui étoit de Bordeaux & qui n'a resté à Toulouse que peu de tems pendant sa jeunesse, ait pris la Nouvelle-Toulouse pour la Métropole, & V. T. pour une des Colonies dont il fait mention, sans encourir le blâme d'être peu exact. La Nouvelle-Toulouse étoit déjà sur pied depuis quelques siècles; & depuis l'époque que j'ai assignée à sa fondation, elle avoit eû le tems jusqu'au siècle d'Aufone de s'agrandir, & d'avoir tous les attributs d'une grande Ville: au lieu que Vieille-Toulouse dans ce tems-là, n'étoit peut-être plus qu'un Bourg tant soit peu considérable.

Cette observation me paroît concilier toutes les difficultés. Elle conserve à Vieille-Toulouse la

64 *Diss. sur les Origines de Toulouse.*

prééminence d'antiquité, que son nom & ses monumens rendent incontestable ; & elle laisse subsister la Ville de Toulouse au lieu où l'on prétent qu'Aufonne en a décrit l'espace , & fixé la vraie situation.

F I N.



ADDITIONS

ET

CORRECTIONS.

Page 1. lig. 11. *puisse-je*, lisez *puissé-je*.

Page 5. à cinq cens pas de l'Eglise, &c. Cette Platte-forme porte le nom de *Casjela*. J'ai sçu qu'en remontant l'Arriège, on en trouve de semblables sur les bords élevés de cette Riviere, & qu'auprès de Pamiers il y en a une qui est aussi appelée *Casjela*. Je ne vois aucun rapport entre ces monceaux de terre, & l'étymologie de *Castella*, qui est *Castellum*.

Page 7. à la note. Il est de fait que M. Berdoulat semoit soixante-deux sétiers de blé tous les ans à V. T. sa recolte se portoit bon an mal an, à environ deux cents-vingt ou trente. L'année dernière il ne sema que seize sétiers sur la même étendue qui en ont produit deux cents quatre-vingts, sans y comprendre le blé que le vent fit tomber avant la moisson. Il résulte de ses expériences que plus le blé est semé clair, plus il talle; sur tout dans les fonds gras. Il ne se sert point du semoir de l'Abbé Soumille. Sa méthode est de tiercer, & de faire tremper quelque temps la semence dans une lessive imprégnée d'une certaine quantité de chaux vive. D'où il arrive que le grain étant gonflé, toutes choses d'ailleurs égales, le Laboureur en jette moins. 2°. Les Epis viennent sains. 3°. Le grain est plutôt germé & hors d'insulte.

M. B. s'est convaincu que pour la multiplication du germe, il est nécessaire que le grain ait trempé dans une lessive, & qu'il soit légèrement couvert; or le semoir de l'Abbé Soumille exclut ces deux préparations. 1°. Parce que le blé étant devenu mou par l'infusion, bouche les trous du semoir & s'y empâte. 2°. Le Semoir sillone trop profondément.

M. Berdoulat a diminué cette année la semence d'un

quart & n'en a fait jetter que douze setiers un boisseau (le setier de Toulouse pese environ 130. livres poids de marc). Ses champs ainsi ensemencés n'ont aucune apparence jusqu'au mois d'Avril ; alors ils commencent à verdoyer , & l'on voit avec surprise que chaque grain de blé poussé 10 , 15 quelque fois jusqu'à trente ôges. De pareils succès ne mériteroient pas mieux une couronne à M. B. que n'en meritoient les exploits militaires à ces anciens destructeurs du Genre Humain.

Page. 9. lig. 4. *en grand moyen*, lisez en grand , moyen.

Page. 11. à la fin. Le peu de Médailles Imperiales à V. T. annonce une décadence au commencement du haut Empire. Il est à remarquer que c'est vers ce tems-là que commencent les Médailles des Recollets. La dernière fois que j'ai été à V. T. l'impression étant achevée, j'y ramassai vingt-quatre Médailles, dont deux seulement du coin Romain ; une Consulair'e d'argent d'un *Caius Norbanus*, l'autre aussi Consul ire de Bronze ; du côté de la tête, il y a M. BA. F. au revers un Taureau, & au dessus M. Q. I, ou F. tout le reste étoit Grec, Espagnol, ou Gaulois. Entre les Grecques deux du trepié, dont l'une est semblable à celle du Cabinet du Roi. Les trois premières lettres du mot *Bochios*, y sont, mais le X semble être un K. Toutes ces Médailles sont d'une très mauvaise conservation. Au reste le *Sigma* qu'on voit en cette forme Σ sur les unes, & comme nos C sur les autres, indique une antiquité plus haute pour les Médailles qui ont le sigma de la premiere forme. Parmi les Gauloises, il y en a une dont la fabrique approche de celle des Monnoyes Arecomiques, & qui a pour exergue A E G. au dessous d'un animal que je ne connois point.

Page. 19. lig. 7. par tout où vous trouverez *Laffaille*, lisez *Lafaille*.

Page. 26. lig. 28. *c'est Auteur*, lisez cet Auteur.

Page. 29. lig. 7. *Cicéron*, les Guillemets doivent être continués jusqu'à *Palinéd*.

Page. 31. lig. 31. *vraisemblable*, lisez vraisemblable.

Page. 32. lig. 15. *les dehors du Quartier de St. Cyprien, offrent des Piliers*, lisez des Piles. L'Aqueduc de Toulouse devoit être magnifique. On peut en juger par sa longueur qui est de demi lieuë depuis la *Cipiere*, jusqu'à la Porte St. Cyprien.

ibid. lig. 25. Ce Capitole n'étoit autre chose qu'une Ci-

Additions & Corrections. 67

tadelle *Arx*. Voyez la note de Savaron sur Sidoine Appollinaire *Ep. 16 lib 9. pag. mihi 618.*

Pag. 36. Je crois qu'il y a beaucoup à rabattre de l'idée que nous suggere l'expression de Lac, ou de Marais, relativement à l'Or de Toulouse. Je suis persuadé depuis long-temps que ce Lac prétendu étoit quelque Fontaine consacrée à Appollon comme le Temple. On sçait qu'à Delphes près du Temple, il y avoit la celebre Fontaine appellée *Castalia*. Antioche en avoit une semblable. Les Prêtres en observant le cours de leurs eaux, prédisoient l'avenir. Voyez Bochart, *Phaleg. parte 2da, c. 16.*

Cepion Proconsul de la Narbonnoise, enleva cet Or l'an 647. de la fondation de Rome, 105. ans avant J. C. [a] Dion rapporte que les Toulousains étoient pour lors alliés du peuple Romain; mais que s'étant laissé entraîner à la revolte par les promesses des Cimbres, ils firent prisonniere la Garnison Romaine qui étoit dans leur Ville; Cepion pour venger cette perfidie y entra par surprise & la livra au pillage. Il fit semblant de faire voiturer l'Or de Toulouse à Marseille; mais des Assassins apposés sur le Chemin par son ordre, l'enleverent. [b] C'est ainsi qu'il se l'appropriâ. Dans la suite il fut accusé à Rome & condamné selon quelques-uns. Ses malheurs rejallirent sur toute sa Famille; de là vint le proverbe, *il a l'Or de Toulouse* pour exprimer un homme souverainement malheureux.

En combinant les deux recits de Timagenes & de Possidonius dans Strabon touchant l'Or de Toulouse, & ce qu'en dit Justin, il paroît que cet Or provenoit & des pileries des Tectosages, & des Mines des environs. Strabon dans son quatriéme Livre, dit que les Tectosages habitent un Pays qui produit l'Or; il parle des Mines de Tarbe, des Cevennes, & du Rouergue. Le Tarn est appelé *Auriferum* dans Ausone. [c] L'Aricge *Aurigera*, qui a son embouchure dans la Garonne près de V. T. Comme un autre Pactole roule des pailletes d'Or avec son Sable. Les Habitans qui bordent ceste Riviere s'occupent souvent aujourd'hui

[a] In exc. val. Pag. 631.

[b] Oroz l. 5. c. 15.

[c] In mosella.

[a] L. 33. du soin de le ramasser. Plin [a] parle aussi d'un
C. 4. Or très-fin qui se trouvoit dans la Gaule ; il le
nomme *Aurum Albitarense* ; enfin les Mines ri-
ches des Pyrenées exploitées tour à tour par les
Phéniciens , les Carthaginois & les Romains ,
mettoient le Temple de Toulouse à portée de re-

(b) Arist. cevoir des Offrandes très-abondantes. [b]

in mirab. Page 40. ligne 22. de cinq cens ans ; & les monu-
Plin. l. 3. mens , lisez de cinq cens ans & les monuments.

c. 3. Diod. Page 41. lisez de suite la note qui est au bas de
L. 7. c. 9. la page , avec la suivante qui est au verso.

Page 61. ligne 1. les Romains , &c.

“ L’Amphithéâtre de Toulouse étoit de Brique
” & de Figure ovale ou elliptique. Son aire qu’on
” distingue très-bien a environ 150 piés de lon-
” gueur sur 80. de largeur. Certé étendue trop res-
” serrée pour contenir le Peuple de Toulouse , fai-
” roit plutôt présumer qu’il avoit été élevé par
” la magnificence de quelque particulier. Quoi-
” qu’il en soit selon le manuscrit de Bernard Du-
” puy , un Prieur de la Daurade le fit démolir
” & employa les Matériaux à la construction du
” Château St. Michel qui est à 400 pas de - là au
” confluent de la petite Riviere du Touch avec
” la Garonne. Son opinion est fondée sur ce qu’il
” y a dans l’Eglise de ce Château , des morceaux
” de Marbre , sur lesquels on voit des lambeaux
” d’inscriptions Romaines & des Figures en bas
” relief qui faisoient sans doute l’ornement de
” cet édifice & qui ont été ainsi mutilés par l’igno-
” rance de ceux qui le détruisirent. Raynal
” Hist. de Toul. P. 16 ”

L’Impression de cet Ouvrage étoit achevée ,
lorsque me trouvant à Toulouse au mois de De-
cembre 1767 , je fis visiter l’Amphithéâtre éloigné
de cette Ville de trois quarts-d’heure de chemin. Je
jugeai qu’il n’a point été entièrement démolí ,
s’il est vrai toutefois qu’il l’aít été. L’on apper-
çoit en quelques endroits , des portes qui condui-
soient aux *Vomitoria* dont l’arc ne sort de terre que
d’environ un pié & demi. Je crois même qu’une
partie des sièges d’en-bas existe encore , ce qui
se connoít au talud qui régne autour de l’intérieur ,

Additions & Corrections. 69

& qui va se terminer dans l'air , à une grande distance de la perpendiculaire des Piles. Ces Piles désignent l'enceinte de l'Amphithéâtre , & sont construites de Cailloux bien cimentés. Elles étoient sans doute revêtues de Pierre ou de Brique. Tout cet espace est aujourd'hui couvert d'un Bois.

Sur la porte de l'Eglise de St. Michel , on aperçoit une Frise de Marbre blanc , ornée de demi relief de bon goût. Ils représentent une suite de Figures vêtues de la toge , le rouleau à la main , separees les unes des autres par de petites Colonnes. Aux deux côtés de la porte , il y a deux autres Frises adossées au mur en guise de pilastres , & qui soutiennent les deux extrémités de la première. Celle de la gauche paroît avoir fait suite avec celle-ci , & lui est entièrement semblable ; l'autre est de pierre & présente un beau feuillage. On a gravé une foule de monumens qui ne le meritoient pas autant que ceux-ci.

Le Pavé de l'Eglise est semé de Marbres. Je fus bien surpris d'en voir un blanc à main gauche du Sanctuaire , de 2 piés 2 pouces de long sur un pié 7 pouces de large avec cette inscription que nos Annalistes n'auroient pas dû négliger. Il est vrai que ce n'est qu'un fragment , mais un fragment qui peut facilement être restitué ; & d'autant plus précieux , que c'est le seul monument de ce genre qui se soit conservé dans Toulouse ou ses environs. Combien n'en trouve-t-on pas dans les Recueils de Grotius & de Fabrici , qui sont plus mutilés que celui-ci ?

S E X. IV....

F A B R V....

S T A T V A S....

S E X. I V L I V S....

Ce Marbre a été rompu ; le fragment qui manque ne se trouve point ; comme l'inscription s'effaçoit de jour en jour , je jugeai à propos de me procurer le Marbre dans le dessein de le faire pla-

cer un jour quelque part dans Toulouse. M. Larroï, Curé de St. Michel, jaloux de la conservation de tout ce qui peut intéresser sa Patrie, a bien voulu seconder mon empressement & me faciliter par ses soins généreux, les moyens de faire cette acquisition.

Il s'agit là ou d'un Collège d'ouvriers ou plutôt du Prefet de ce Collège, *Collegium Fabrùm*, *Præfectus Fabrùm*. Rien de plus commun sur les monumens. Voici une Inscription de Tivoli où il est fait mention de l'un & de l'autre.

Q. HORTENSIO
 Q. F. COL
 ADVOCATO. FIS
 CI. PRAEF. FABR
 PATRONO. MVNICIPI
 COLLEGIVM. FABRVM
 TIBVRTIVM, OB
 MERITA
 L. D. S. C

Onuphr. civitas Rom. Pag. 100. Voyez aussi les Pages 69, 70, 74, 207, 227, 230, 329.

C. Julius Rufus qui fit élever le monument du Pont de Saintes sous Tibere étoit aussi *Præfectus Fabrùm* [a]. D'autres plus habiles que moi suppléeront facilement à ce qui manque ici. Il paroît du premier coup d'œil, que c'est *Sextus Julius*, [il manque ici le surnom ou *cognomen*] qui a consacré telle & telle Statue à la mémoire de son Pere qui étoit prefet des Ouvriers, ou des Artisans. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'inscription est du haut Empire; j'en juge par la forme des lettres qui est grande & élégante.

On trouve encore deux autres fragmens dans l'Eglise, sur l'un desquels on lit ELIAE & sur l'autre NISA. Les Creptes qui sont au-dessous du maître-Autel sont ornées de plusieurs petites Colonnes

Additions & Corrections. 71

qu'on y a portées sans doute de l'Amphithéâtre ; les chapiteaux sont du moyen âge & grossièrement travaillés.

L'espace qui se trouve entre l'Amphithéâtre ; les deux Rivières & le Château , est semé de Briques. On y trouve quelques Médailles. M. le Curé m'en a procuré une où je n'ai pu distinguer qu'une figure symbolique versant la Patere sur un Cippe. Sa fabrique me paroît être de la fin du second siècle des Empereurs. De plus , une monnoye singulière de Cuivre , grande comme un de nos sols , portant deux vieux écussons de chaque côté ; dans les deux du premier , il y a ces chiffres Romains en cette sorte XI VIII , & dans les deux du second les chiffres sont Arabes. 163 553. Je n'ai jamais vu rien de semblable.

F I N.

